

Blagnac, le 2 octobre 2024



du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00



99999999999

Merci de retourner votre enquête à l'aide de l'enveloppe T jointe à l'adresse suivante : LA CITE JARDINS
CENTRE DE TRAITEMENT DES ENQUÊTES AUTORISATION 23045
75482 PARIS CEDEX 10

A RETOURNER AVANT LE 3 NOVEMBRE 2024

Vos références :

OBJET: ENQUÊTE 2025 RELATIVE AU SUPPLEMENT DE LOYER DE SOLIDARITE

(LOIS N° 96-162 DU 4 MARS 1996 - 2006-872 du 13 JUILLET 2006 et 2009-323 du 25 mars 2009).

Madame, Monsieur,

Conformément à la réglementation du Code de la Construction et de l'Habitat, La Cité Jardins vous adresse <u>l'enquête obligatoire</u> relative à l'occupation sociale et permettant de déterminer si vous êtes redevable du Supplément de Loyer Solidarité (SLS).

En conséquence, nous vous demandons de nous retourner pour le **4 novembre 2024** au plus tard, le présent questionnaire*, après l'avoir rempli et en y joignant, dans leur intégralité et pour toutes les personnes occupant le logement, les justificatifs mentionnés dans la notice du questionnaire.

A cet effet vous voudrez bien utiliser l'enveloppe T ci-jointe.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, <u>effectuer votre déclaration en ligne</u>, à l'adresse suivante et avec vos codes d'accès ci-dessous :

Site: https://lacitejardins.enquetelegale.fr

Identifiant:

Mot de passe de la première connexion :

ATTENTION:

- 1/ Vous devrez impérativement nous informer de tout changement de situation qui interviendrait après réponse à cette enquête.
- 2/ En cas de non réponse ou de dossier incomplet, nous serions contraints, conformément à la loi, d'appliquer des frais de dossier de non réponse pour un montant de 25 euros.

Par ailleurs, du fait des dispositions en vigueur, le Supplément de Loyer de Solidarité vous serait appliqué au taux maximum, et pourrait alors atteindre des montants extrêmement pénalisants.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La Direction Générale.

*Les données à caractère personnel recueillies au titre de la présente enquête font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'application du supplément de loyer de solidarité afin de répondre aux exigences de la réglementation du Code de la Construction et de l'Habitation. Conformément au règlement européen relatif à la protection des données entré en vigueur le 25 mai 2018 et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, ainsi qu'à ses textes d'application, La Cité Jardins assure la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel.

Ces informations seront utilisées et feront l'objet de communication extérieure uniquement pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le Locataire bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent, qu'il peut exercer en adressant directement sa demande par courrier à l'adresse du siège social du bailleur. La Cité Jardins peut s'opposer à la suppression des données concernant le Locataire qui en ferait la demande, car la présente enquête relève d'une obligation légale et de l'exécution d'un contrat de location pour un logement social.

La Cité Jardins informe le Locataire qu'il a la possibilité de saisir l'autorité de contrôle compétente, la CNIL : https://www.cnil.fr/fr.

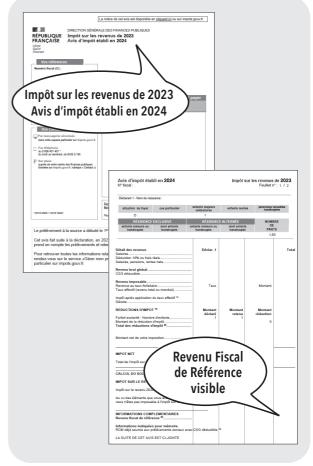


18 rue de Guyenne - BP 90041 - 31702 Blagnac Cedex

- 1 La copie dans son intégralité de votre AVIS D'IMPOT établi en 2024 sur les revenus de l'année 2023 (c'est-à-dire les pages où sont mentionnés vos noms et adresse d'une part, et d'autre part le détail de vos revenus).
- 2 Pour chacun des occupants ne figurant pas sur votre avis d'imposition, la copie de leur AVIS D'IMPOT établi en 2024 (sur les revenus de l'année 2023).

Si vous n'êtes pas en possession de votre avis d'impôt, vous pouvez éventuellement le récupérer dans votre espace particulier sur le site internet des impôts : https://www.impots.gouv.fr. A défaut, adressez-vous, dans les meilleurs délais, à votre Centre des impôts, pour obtenir un duplicata d'avis d'impôt, ou un récépissé de déclaration tardive.

Mariage ou PACS survenu en 2023 ou 2024							
□ OUI □ NON							
Si oui, vous devez fournir la copie de tous les AVIS D'IMPOT établis en 2024 (sur les revenus de l'année 2023), si vous optez pour la déclaration séparée ou la déclaration commune et la copie du livret de famille ou de l'acte de mariage (ou de la convention de PACS).							
© Divorce ou dissolution du PACS survenu(e) en 2023 ou 2024							
□ OUI □ NON							
Si oui, vous devez fournir la copie du jugement de divorce, ou de l'ordonnance de non-conciliation, ou du récépissé de l'enregistrement de la dissolution du PACS.							
☞ Décès survenu en 2023 ou 2024							
□ OUI □ NON							
Si oui, vous devez fournir la copie du certificat de décès et de la copie de tous les avis d'impôt établis en 2024 sur les revenus de l'année 2023 avant et après le changement de situation (situation partielle).							
Paissance							
☐ OUI en 2023 ☐ OUI en 2024 ☐ NON							
N'oubliez pas de joindre la copie du livret de famille ou de l' extrait d'acte de naissance .							
☼ Vous ou votre conjoint avez subi une baisse de ressources d'au moins 10% entre 2023 ou 2024 (retraite ou autre).							



Si oui, vous devez fournir vos justificatifs de ressources des 12 derniers mois.

Enfant faisant l'objet d'un droit de visite et d'hébergement

NON

Vous devez fournir la copie de la décision du juge aux affaires familiales, ou de la convention élaborée par les parents et homologuée par le juge, ou l'attestation des deux parents, afin d'en tenir compte dans le calcul de votre catégorie de ménage.

☞ Invalidité

OUI

Pour tout occupant détenteur d'une Carte Mobilité Inclusion mention 'Invalidité' ou d'une Carte Invalidité avec un taux supérieur ou égal à 80%, vous devez fournir la copie <u>recto-verso</u> afin d'en tenir compte dans le calcul de votre catégorie de ménage.

Il est précisé au locataire que les données à caractère personnel recueillies au titre de la présente enquête font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'application du supplément de loyer de solidarité afin de répondre aux exigences des articles L441-3 à L441-15, L442-12 et R441-19 à R441-31 du CCH. Conformément au règlement européen relatif à la protection des données entré en vigueur le 25 mai 2018 et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, ainsi qu'à ses textes d'application, l'organisme Hlm La Cité Jardins assure la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel.

Ces informations seront utilisées et feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Ainsi, peuvent être destinataires des informations les concernant et dans la limite de leurs attributions respectives :

- Les employés de l'organisme Hlm La Cité Jardins chargés de traiter les données dans le cadre de leurs fonctions ;
- Les tiers autorisés, organismes se prévalant d'une disposition légale pour obtenir communication de données ;
- Les sous-traitants ;
- Les destinataires, que l'organisme Hlm estime légitimes à recevoir des données.

L'organisme Hlm s'assurera que seules données adéquates, pertinentes et non excessives au regard de la finalité poursuivie sont communiquées.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le locataire bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent, qu'il peut exercer en adressant directement sa demande par courriel à accueil@lacitejardins.fr. L'organisme Hlm La Cité Jardins peut s'opposer à la suppression des données concernant le locataire qui en ferait la demande, car la présente enquête relève d'une obligation légale et de l'exécution d'un contrat de location pour un logement social. L'organisme Hlm La Cité Jardins informe le locataire qu'il a la possibilité de saisir l'autorité de contrôle compétente, la CNIL : https://www.cnil.fr/fr.

S 1 : Premier signataire du contrat de location					
Nom / Prénom : Né(e) le :					
En cas de réponse négative, cochez le motif. Toujours présent Oui Non Décès Divorce Séparation Autre, précisez :					
Situation familiale :					
□ Oui, toujours vrai □ Non, nouvelle situation □ □ Marié(e) □ Concubin(e) □ Pacsé(e) □ Célibataire □ Veuf(ve) □ Séparé(e) □ Divorcé(e) Si titulaire d'une carte d'invalidité, cochez la case ci-contre : □ Numéros de téléphones personnels Fixe* □ Portable*					
Mail*					
Situation emploi : cochez la case correspondante Agent de l'État CDI Retraité(e) Apprenti(e) Demandeur(-euse) d'emploi inscrit(e) à Pôle Emploi Assistant(e) familial(e) ou maternel(le) CDD Etudiant(e) Artisan Commerçant Profession libérale Autre					
Vos ressources mensuelles : cochez la case correspondante					
RSA-socle Pension d'invalidité					
Prime d'activité Allocations familiales (hors APL ou AL)					
Allocation Adulte Handicapé (AAH) Allocation d'Éducation d'Enfant Handicapé (AEEH)					
Autres ressources (hors APL ou AL) Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP)					
Pension alimentaire reçue Allocation Jeune Enfant (PAJE)					
Allocation chômage - Indemnités Allocation de solidarité aux personnes âgées (minimum vieillesse)					
S 2 : Second signataire du contrat de location					
Nom / Prénom : Né(e) le :					
Toujours présent Oui Non Décès Divorce Séparation Autre, précisez :					
Situation familiale:					
□ Oui, toujours vrai □ Non, nouvelle situation □ □ Marié(e) □ Concubin(e) □ Pacsé(e) □ Célibataire □ Veuf(ve) □ Séparé(e) □ Divorcé(e)					
Si titulaire d'une carte d'invalidité, cochez la case ci-contre :					
Numéros de téléphones personnels Fixe* Portable*					
Mail*					
Situation emploi : cochez la case correspondante Agent de l'État CDI Retraité(e) Apprenti(e) Demandeur(-euse) d'emploi inscrit(e) à Pôle Emploi Assistant(e) familial(e) ou maternel(le) CDD Etudiant(e) Artisan Commerçant Profession libérale Autre					
Vos ressources mensuelles : cochez la case correspondante RSA-socle Pension d'invalidité					
Allocation Adulte Handicapé (AAH) Allocation d'Éducation d'Enfant Handicapé (AEEH)					
Autres ressources (hors APL ou AL) Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP)					
Pension alimentaire reçue Allocation Jeune Enfant (PAJE)					
Allocation chômage - Indemnités Allocation de solidarité aux personnes âgées (minimum vieillesse)					
Un troisième signataire est présent sur votre contrat :					
Est-ce toujours vrai ? Oui Non Non Si oui, n'oubliez pas de fournir la copie de son AVIS D'IMPOT établi en 2024 sur les revenus de l'annee 2023 et la copie RECTO-VERSO d'une Carte Mobilité Inclusion mention 'Invalidité' ou d'une Carte Invalidité avec un taux supérieur ou égal à 80% si vous en êtes détenteur.					



^{*} Ces données facultatives pourront être utilisées pour les besoins de l'enquête.

Remplissez également le verso du questionnaire

C 1 à C 6 : Les autres personnes logées (enfants, occupants réguliers non signataires, etc.)						
Pour chaque nouvel occupant, remplissez une colonne. En cas de départ d'un occupant pré-renseigné, cochez «NON» en face de la case «Toujours présent». Si d'autres occupants vivent dans le logement, remplissez un cadre pour chacun d'eux. S'il n'y a pas assez de cadres pour tous les occupants, donnez les informations sur une feuille complémentaire.						
	Occupant 1	Occupant 2	Occupant 3	Occupant 4	Occupant 5	Occupant 6
Name	Оссиран 1	Оссират 2	Оссиранго	Оссират 4	Оссиран 3	Сосиранго
Nom						
Prénom						
Sexe	F M M	F M	F M M	F M	F M	F M
Date de naissance						
Toujours présent	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non
Titulaire d'une carte d'invalidité	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non
Lien de parenté avec l'u	un des signat		: cochez la	case corresp	ondante	
Conjoint(e)	Ш			Ш		
Pacsé(e)						
Concubin(e)						
Enfant						
Enfant en garde alternée						
Enfant en droit de visite						
Père						
Mère						
Autre parent(e)						
Sans parenté						
Situation emploi : coch	ez la case co	rrespondant	ie .			
Agent de l'État						
Assistant(e) familial(e) ou maternel(le)						
CDI						
CDD						
Demandeur(-euse) d'emploi inscrit(e) à Pôle Emploi						
Retraité(e)						
Etudiant(e) Apprenti(e)						
Artisan						
Commerçant						
Profession libérale						
Autre						
Ressources mensuelle	s : cochez la	case corresp	ondante			
RSA-socle						
Prime d'activité						
Allocation Adulte Handicapé (AAH)						
Autres ressources (hors APL ou AL)						
Pension alimentaire reçue						
Allocation chômage - Indemnités Pension d'invalidité						
Allocations familiales (hors APL ou AL)						
Allocation d'Éducation d'Enfant Handicapé (AEEH)						
Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP)						
Allocation Jeune Enfant (PAJE)						
Allocation de solidarité aux personnes âgées (minimum vieillesse)						
Si plus de 6 occupants non signataires dans l	e logement, indique	ez ici le nombre de	personnes supplén	nentaires :		



Blagnac, le 2 octobre 2024



du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00



99999999999

Merci de retourner votre enquête à l'aide de l'enveloppe T jointe à l'adresse suivante : LA CITE JARDINS
CENTRE DE TRAITEMENT DES ENQUÊTES AUTORISATION 23045
75482 PARIS CEDEX 10

A RETOURNER AVANT LE 3 NOVEMBRE 2024

Vos références :

OBJET: ENQUÊTE 2025 RELATIVE AU SUPPLEMENT DE LOYER DE SOLIDARITE

(LOIS N° 96-162 DU 4 MARS 1996 - 2006-872 du 13 JUILLET 2006 et 2009-323 du 25 mars 2009).

Madame, Monsieur,

Conformément à la réglementation du Code de la Construction et de l'Habitat, La Cité Jardins vous adresse <u>l'enquête obligatoire</u> relative à l'occupation sociale et permettant de déterminer si vous êtes redevable du Supplément de Loyer Solidarité (SLS).

En conséquence, nous vous demandons de nous retourner pour le **4 novembre 2024** au plus tard, le présent questionnaire*, après l'avoir rempli et en y joignant, dans leur intégralité et pour toutes les personnes occupant le logement, les justificatifs mentionnés dans la notice du questionnaire.

A cet effet vous voudrez bien utiliser l'enveloppe T ci-jointe.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, <u>effectuer votre déclaration en ligne</u>, à l'adresse suivante et avec vos codes d'accès ci-dessous :

Site: https://lacitejardins.enquetelegale.fr

Identifiant:

Mot de passe de la première connexion :

ATTENTION:

- 1/ Vous devrez impérativement nous informer de tout changement de situation qui interviendrait après réponse à cette enquête.
- 2/ En cas de non réponse ou de dossier incomplet, nous serions contraints, conformément à la loi, d'appliquer des frais de dossier de non réponse pour un montant de 25 euros.

Par ailleurs, du fait des dispositions en vigueur, le Supplément de Loyer de Solidarité vous serait appliqué au taux maximum, et pourrait alors atteindre des montants extrêmement pénalisants.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La Direction Générale.

*Les données à caractère personnel recueillies au titre de la présente enquête font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'application du supplément de loyer de solidarité afin de répondre aux exigences de la réglementation du Code de la Construction et de l'Habitation. Conformément au règlement européen relatif à la protection des données entré en vigueur le 25 mai 2018 et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, ainsi qu'à ses textes d'application, La Cité Jardins assure la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel.

Ces informations seront utilisées et feront l'objet de communication extérieure uniquement pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le Locataire bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent, qu'il peut exercer en adressant directement sa demande par courrier à l'adresse du siège social du bailleur. La Cité Jardins peut s'opposer à la suppression des données concernant le Locataire qui en ferait la demande, car la présente enquête relève d'une obligation légale et de l'exécution d'un contrat de location pour un logement social.

La Cité Jardins informe le Locataire qu'il a la possibilité de saisir l'autorité de contrôle compétente, la CNIL : https://www.cnil.fr/fr.

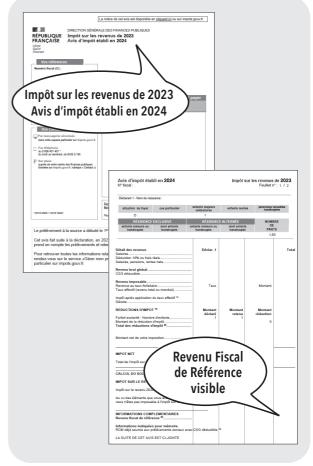


18 rue de Guyenne - BP 90041 - 31702 Blagnac Cedex

- 1 La copie dans son intégralité de votre AVIS D'IMPOT établi en 2024 sur les revenus de l'année 2023 (c'est-à-dire les pages où sont mentionnés vos noms et adresse d'une part, et d'autre part le détail de vos revenus).
- 2 Pour chacun des occupants ne figurant pas sur votre avis d'imposition, la copie de leur AVIS D'IMPOT établi en 2024 (sur les revenus de l'année 2023).

Si vous n'êtes pas en possession de votre avis d'impôt, vous pouvez éventuellement le récupérer dans votre espace particulier sur le site internet des impôts : https://www.impots.gouv.fr. A défaut, adressez-vous, dans les meilleurs délais, à votre Centre des impôts, pour obtenir un duplicata d'avis d'impôt, ou un récépissé de déclaration tardive.

Mariage ou PACS survenu en 2023 ou 2024							
□ OUI □ NON							
Si oui, vous devez fournir la copie de tous les AVIS D'IMPOT établis en 2024 (sur les revenus de l'année 2023), si vous optez pour la déclaration séparée ou la déclaration commune et la copie du livret de famille ou de l'acte de mariage (ou de la convention de PACS).							
© Divorce ou dissolution du PACS survenu(e) en 2023 ou 2024							
□ OUI □ NON							
Si oui, vous devez fournir la copie du jugement de divorce, ou de l'ordonnance de non-conciliation, ou du récépissé de l'enregistrement de la dissolution du PACS.							
☞ Décès survenu en 2023 ou 2024							
□ OUI □ NON							
Si oui, vous devez fournir la copie du certificat de décès et de la copie de tous les avis d'impôt établis en 2024 sur les revenus de l'année 2023 avant et après le changement de situation (situation partielle).							
Paissance							
☐ OUI en 2023 ☐ OUI en 2024 ☐ NON							
N'oubliez pas de joindre la copie du livret de famille ou de l' extrait d'acte de naissance .							
☼ Vous ou votre conjoint avez subi une baisse de ressources d'au moins 10% entre 2023 ou 2024 (retraite ou autre).							



Si oui, vous devez fournir vos justificatifs de ressources des 12 derniers mois.

Enfant faisant l'objet d'un droit de visite et d'hébergement

NON

Vous devez fournir la copie de la décision du juge aux affaires familiales, ou de la convention élaborée par les parents et homologuée par le juge, ou l'attestation des deux parents, afin d'en tenir compte dans le calcul de votre catégorie de ménage.

☞ Invalidité

OUI

Pour tout occupant détenteur d'une Carte Mobilité Inclusion mention 'Invalidité' ou d'une Carte Invalidité avec un taux supérieur ou égal à 80%, vous devez fournir la copie <u>recto-verso</u> afin d'en tenir compte dans le calcul de votre catégorie de ménage.

Il est précisé au locataire que les données à caractère personnel recueillies au titre de la présente enquête font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'application du supplément de loyer de solidarité afin de répondre aux exigences des articles L441-3 à L441-15, L442-12 et R441-19 à R441-31 du CCH. Conformément au règlement européen relatif à la protection des données entré en vigueur le 25 mai 2018 et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, ainsi qu'à ses textes d'application, l'organisme Hlm La Cité Jardins assure la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel.

Ces informations seront utilisées et feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Ainsi, peuvent être destinataires des informations les concernant et dans la limite de leurs attributions respectives :

- Les employés de l'organisme Hlm La Cité Jardins chargés de traiter les données dans le cadre de leurs fonctions ;
- Les tiers autorisés, organismes se prévalant d'une disposition légale pour obtenir communication de données ;
- Les sous-traitants ;
- Les destinataires, que l'organisme Hlm estime légitimes à recevoir des données.

L'organisme Hlm s'assurera que seules données adéquates, pertinentes et non excessives au regard de la finalité poursuivie sont communiquées.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le locataire bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent, qu'il peut exercer en adressant directement sa demande par courriel à accueil@lacitejardins.fr. L'organisme Hlm La Cité Jardins peut s'opposer à la suppression des données concernant le locataire qui en ferait la demande, car la présente enquête relève d'une obligation légale et de l'exécution d'un contrat de location pour un logement social. L'organisme Hlm La Cité Jardins informe le locataire qu'il a la possibilité de saisir l'autorité de contrôle compétente, la CNIL : https://www.cnil.fr/fr.

S 1 : Premier signataire du contrat de location					
Nom / Prénom : Né(e) le :					
En cas de réponse négative, cochez le motif. Toujours présent Oui Non Décès Divorce Séparation Autre, précisez :					
Situation familiale :					
□ Oui, toujours vrai □ Non, nouvelle situation □ □ Marié(e) □ Concubin(e) □ Pacsé(e) □ Célibataire □ Veuf(ve) □ Séparé(e) □ Divorcé(e) Si titulaire d'une carte d'invalidité, cochez la case ci-contre : □ Numéros de téléphones personnels Fixe* □ Portable*					
Mail*					
Situation emploi : cochez la case correspondante Agent de l'État CDI Retraité(e) Apprenti(e) Demandeur(-euse) d'emploi inscrit(e) à Pôle Emploi Assistant(e) familial(e) ou maternel(le) CDD Etudiant(e) Artisan Commerçant Profession libérale Autre					
Vos ressources mensuelles : cochez la case correspondante					
RSA-socle Pension d'invalidité					
Prime d'activité Allocations familiales (hors APL ou AL)					
Allocation Adulte Handicapé (AAH) Allocation d'Éducation d'Enfant Handicapé (AEEH)					
Autres ressources (hors APL ou AL) Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP)					
Pension alimentaire reçue Allocation Jeune Enfant (PAJE)					
Allocation chômage - Indemnités Allocation de solidarité aux personnes âgées (minimum vieillesse)					
S 2 : Second signataire du contrat de location					
Nom / Prénom : Né(e) le :					
Toujours présent Oui Non Décès Divorce Séparation Autre, précisez :					
Situation familiale:					
□ Oui, toujours vrai □ Non, nouvelle situation □ □ Marié(e) □ Concubin(e) □ Pacsé(e) □ Célibataire □ Veuf(ve) □ Séparé(e) □ Divorcé(e)					
Si titulaire d'une carte d'invalidité, cochez la case ci-contre :					
Numéros de téléphones personnels Fixe* Portable*					
Mail*					
Situation emploi : cochez la case correspondante Agent de l'État CDI Retraité(e) Apprenti(e) Demandeur(-euse) d'emploi inscrit(e) à Pôle Emploi Assistant(e) familial(e) ou maternel(le) CDD Etudiant(e) Artisan Commerçant Profession libérale Autre					
Vos ressources mensuelles : cochez la case correspondante RSA-socle Pension d'invalidité					
Allocation Adulte Handicapé (AAH) Allocation d'Éducation d'Enfant Handicapé (AEEH)					
Autres ressources (hors APL ou AL) Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP)					
Pension alimentaire reçue Allocation Jeune Enfant (PAJE)					
Allocation chômage - Indemnités Allocation de solidarité aux personnes âgées (minimum vieillesse)					
Un troisième signataire est présent sur votre contrat :					
Est-ce toujours vrai ? Oui Non Non Si oui, n'oubliez pas de fournir la copie de son AVIS D'IMPOT établi en 2024 sur les revenus de l'annee 2023 et la copie RECTO-VERSO d'une Carte Mobilité Inclusion mention 'Invalidité' ou d'une Carte Invalidité avec un taux supérieur ou égal à 80% si vous en êtes détenteur.					



^{*} Ces données facultatives pourront être utilisées pour les besoins de l'enquête.

Remplissez également le verso du questionnaire

C 1 à C 6 : Les autres personnes logées (enfants, occupants réguliers non signataires, etc.)						
Pour chaque nouvel occupant, remplissez une colonne. En cas de départ d'un occupant pré-renseigné, cochez «NON» en face de la case «Toujours présent». Si d'autres occupants vivent dans le logement, remplissez un cadre pour chacun d'eux. S'il n'y a pas assez de cadres pour tous les occupants, donnez les informations sur une feuille complémentaire.						
	Occupant 1	Occupant 2	Occupant 3	Occupant 4	Occupant 5	Occupant 6
Name	Оссиран 1	Оссиран 2	Оссиранго	Оссират 4	Оссиран 3	Сосиранго
Nom						
Prénom						
Sexe	F M M	F M	F M M	F M	F M	F M
Date de naissance						
Toujours présent	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non
Titulaire d'une carte d'invalidité	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non
Lien de parenté avec l'u	un des signat		: cochez la	case corresp	ondante	
Conjoint(e)	Ш			Ш		
Pacsé(e)						
Concubin(e)						
Enfant						
Enfant en garde alternée						
Enfant en droit de visite						
Père						
Mère						
Autre parent(e)						
Sans parenté						
Situation emploi : coch	ez la case co	rrespondant	ie .			
Agent de l'État						
Assistant(e) familial(e) ou maternel(le)						
CDI						
CDD						
Demandeur(-euse) d'emploi inscrit(e) à Pôle Emploi						
Retraité(e)						
Etudiant(e) Apprenti(e)						
Artisan						
Commerçant						
Profession libérale						
Autre						
Ressources mensuelle	s : cochez la	case corresp	ondante			
RSA-socle						
Prime d'activité						
Allocation Adulte Handicapé (AAH)						
Autres ressources (hors APL ou AL)						
Pension alimentaire reçue						
Allocation chômage - Indemnités Pension d'invalidité						
Allocations familiales (hors APL ou AL)						
Allocation d'Éducation d'Enfant Handicapé (AEEH)						
Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP)						
Allocation Jeune Enfant (PAJE)						
Allocation de solidarité aux personnes âgées (minimum vieillesse)						
Si plus de 6 occupants non signataires dans l	e logement, indique	ez ici le nombre de	personnes supplén	nentaires :		



Blagnac, le 2 octobre 2024



du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00



99999999999

Merci de retourner votre enquête à l'aide de l'enveloppe T jointe à l'adresse suivante : LA CITE JARDINS
CENTRE DE TRAITEMENT DES ENQUÊTES AUTORISATION 23045
75482 PARIS CEDEX 10

A RETOURNER AVANT LE 3 NOVEMBRE 2024

Vos références :

OBJET: ENQUÊTE 2025 RELATIVE AU SUPPLEMENT DE LOYER DE SOLIDARITE

(LOIS N° 96-162 DU 4 MARS 1996 - 2006-872 du 13 JUILLET 2006 et 2009-323 du 25 mars 2009).

Madame, Monsieur,

Conformément à la réglementation du Code de la Construction et de l'Habitat, La Cité Jardins vous adresse <u>l'enquête obligatoire</u> relative à l'occupation sociale et permettant de déterminer si vous êtes redevable du Supplément de Loyer Solidarité (SLS).

En conséquence, nous vous demandons de nous retourner pour le **4 novembre 2024** au plus tard, le présent questionnaire*, après l'avoir rempli et en y joignant, dans leur intégralité et pour toutes les personnes occupant le logement, les justificatifs mentionnés dans la notice du questionnaire.

A cet effet vous voudrez bien utiliser l'enveloppe T ci-jointe.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, <u>effectuer votre déclaration en ligne</u>, à l'adresse suivante et avec vos codes d'accès ci-dessous :

Site: https://lacitejardins.enquetelegale.fr

Identifiant:

Mot de passe de la première connexion :

ATTENTION:

- 1/ Vous devrez impérativement nous informer de tout changement de situation qui interviendrait après réponse à cette enquête.
- 2/ En cas de non réponse ou de dossier incomplet, nous serions contraints, conformément à la loi, d'appliquer des frais de dossier de non réponse pour un montant de 25 euros.

Par ailleurs, du fait des dispositions en vigueur, le Supplément de Loyer de Solidarité vous serait appliqué au taux maximum, et pourrait alors atteindre des montants extrêmement pénalisants.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La Direction Générale.

*Les données à caractère personnel recueillies au titre de la présente enquête font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'application du supplément de loyer de solidarité afin de répondre aux exigences de la réglementation du Code de la Construction et de l'Habitation. Conformément au règlement européen relatif à la protection des données entré en vigueur le 25 mai 2018 et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, ainsi qu'à ses textes d'application, La Cité Jardins assure la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel.

Ces informations seront utilisées et feront l'objet de communication extérieure uniquement pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le Locataire bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent, qu'il peut exercer en adressant directement sa demande par courrier à l'adresse du siège social du bailleur. La Cité Jardins peut s'opposer à la suppression des données concernant le Locataire qui en ferait la demande, car la présente enquête relève d'une obligation légale et de l'exécution d'un contrat de location pour un logement social.

La Cité Jardins informe le Locataire qu'il a la possibilité de saisir l'autorité de contrôle compétente, la CNIL : https://www.cnil.fr/fr.

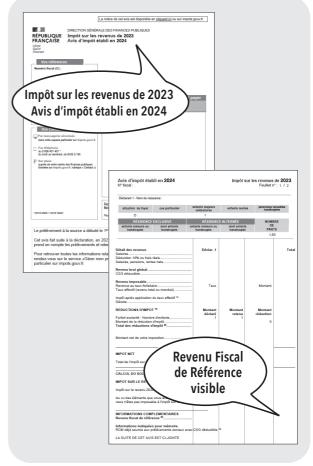


18 rue de Guyenne - BP 90041 - 31702 Blagnac Cedex

- 1 La copie dans son intégralité de votre AVIS D'IMPOT établi en 2024 sur les revenus de l'année 2023 (c'est-à-dire les pages où sont mentionnés vos noms et adresse d'une part, et d'autre part le détail de vos revenus).
- 2 Pour chacun des occupants ne figurant pas sur votre avis d'imposition, la copie de leur AVIS D'IMPOT établi en 2024 (sur les revenus de l'année 2023).

Si vous n'êtes pas en possession de votre avis d'impôt, vous pouvez éventuellement le récupérer dans votre espace particulier sur le site internet des impôts : https://www.impots.gouv.fr. A défaut, adressez-vous, dans les meilleurs délais, à votre Centre des impôts, pour obtenir un duplicata d'avis d'impôt, ou un récépissé de déclaration tardive.

Mariage ou PACS survenu en 2023 ou 2024							
□ OUI □ NON							
Si oui, vous devez fournir la copie de tous les AVIS D'IMPOT établis en 2024 (sur les revenus de l'année 2023), si vous optez pour la déclaration séparée ou la déclaration commune et la copie du livret de famille ou de l'acte de mariage (ou de la convention de PACS).							
© Divorce ou dissolution du PACS survenu(e) en 2023 ou 2024							
□ OUI □ NON							
Si oui, vous devez fournir la copie du jugement de divorce, ou de l'ordonnance de non-conciliation, ou du récépissé de l'enregistrement de la dissolution du PACS.							
☞ Décès survenu en 2023 ou 2024							
□ OUI □ NON							
Si oui, vous devez fournir la copie du certificat de décès et de la copie de tous les avis d'impôt établis en 2024 sur les revenus de l'année 2023 avant et après le changement de situation (situation partielle).							
Paissance							
☐ OUI en 2023 ☐ OUI en 2024 ☐ NON							
N'oubliez pas de joindre la copie du livret de famille ou de l' extrait d'acte de naissance .							
☼ Vous ou votre conjoint avez subi une baisse de ressources d'au moins 10% entre 2023 ou 2024 (retraite ou autre).							



Si oui, vous devez fournir vos justificatifs de ressources des 12 derniers mois.

Enfant faisant l'objet d'un droit de visite et d'hébergement

NON

Vous devez fournir la copie de la décision du juge aux affaires familiales, ou de la convention élaborée par les parents et homologuée par le juge, ou l'attestation des deux parents, afin d'en tenir compte dans le calcul de votre catégorie de ménage.

☞ Invalidité

OUI

Pour tout occupant détenteur d'une Carte Mobilité Inclusion mention 'Invalidité' ou d'une Carte Invalidité avec un taux supérieur ou égal à 80%, vous devez fournir la copie <u>recto-verso</u> afin d'en tenir compte dans le calcul de votre catégorie de ménage.

Il est précisé au locataire que les données à caractère personnel recueillies au titre de la présente enquête font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'application du supplément de loyer de solidarité afin de répondre aux exigences des articles L441-3 à L441-15, L442-12 et R441-19 à R441-31 du CCH. Conformément au règlement européen relatif à la protection des données entré en vigueur le 25 mai 2018 et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, ainsi qu'à ses textes d'application, l'organisme Hlm La Cité Jardins assure la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel.

Ces informations seront utilisées et feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Ainsi, peuvent être destinataires des informations les concernant et dans la limite de leurs attributions respectives :

- Les employés de l'organisme Hlm La Cité Jardins chargés de traiter les données dans le cadre de leurs fonctions ;
- Les tiers autorisés, organismes se prévalant d'une disposition légale pour obtenir communication de données ;
- Les sous-traitants ;
- Les destinataires, que l'organisme Hlm estime légitimes à recevoir des données.

L'organisme Hlm s'assurera que seules données adéquates, pertinentes et non excessives au regard de la finalité poursuivie sont communiquées.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le locataire bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent, qu'il peut exercer en adressant directement sa demande par courriel à accueil@lacitejardins.fr. L'organisme Hlm La Cité Jardins peut s'opposer à la suppression des données concernant le locataire qui en ferait la demande, car la présente enquête relève d'une obligation légale et de l'exécution d'un contrat de location pour un logement social. L'organisme Hlm La Cité Jardins informe le locataire qu'il a la possibilité de saisir l'autorité de contrôle compétente, la CNIL : https://www.cnil.fr/fr.

S 1 : Premier signataire du contrat de location					
Nom / Prénom : Né(e) le :					
En cas de réponse négative, cochez le motif. Toujours présent Oui Non Décès Divorce Séparation Autre, précisez :					
Situation familiale :					
□ Oui, toujours vrai □ Non, nouvelle situation □ □ Marié(e) □ Concubin(e) □ Pacsé(e) □ Célibataire □ Veuf(ve) □ Séparé(e) □ Divorcé(e) Si titulaire d'une carte d'invalidité, cochez la case ci-contre : □ Numéros de téléphones personnels Fixe* □ Portable*					
Mail*					
Situation emploi : cochez la case correspondante Agent de l'État CDI Retraité(e) Apprenti(e) Demandeur(-euse) d'emploi inscrit(e) à Pôle Emploi Assistant(e) familial(e) ou maternel(le) CDD Etudiant(e) Artisan Commerçant Profession libérale Autre					
Vos ressources mensuelles : cochez la case correspondante					
RSA-socle Pension d'invalidité					
Prime d'activité Allocations familiales (hors APL ou AL)					
Allocation Adulte Handicapé (AAH) Allocation d'Éducation d'Enfant Handicapé (AEEH)					
Autres ressources (hors APL ou AL) Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP)					
Pension alimentaire reçue Allocation Jeune Enfant (PAJE)					
Allocation chômage - Indemnités Allocation de solidarité aux personnes âgées (minimum vieillesse)					
S 2 : Second signataire du contrat de location					
Nom / Prénom : Né(e) le :					
Toujours présent Oui Non Décès Divorce Séparation Autre, précisez :					
Situation familiale:					
□ Oui, toujours vrai □ Non, nouvelle situation □ □ Marié(e) □ Concubin(e) □ Pacsé(e) □ Célibataire □ Veuf(ve) □ Séparé(e) □ Divorcé(e)					
Si titulaire d'une carte d'invalidité, cochez la case ci-contre :					
Numéros de téléphones personnels Fixe* Portable*					
Mail*					
Situation emploi : cochez la case correspondante Agent de l'État CDI Retraité(e) Apprenti(e) Demandeur(-euse) d'emploi inscrit(e) à Pôle Emploi Assistant(e) familial(e) ou maternel(le) CDD Etudiant(e) Artisan Commerçant Profession libérale Autre					
Vos ressources mensuelles : cochez la case correspondante RSA-socle Pension d'invalidité					
Allocation Adulte Handicapé (AAH) Allocation d'Éducation d'Enfant Handicapé (AEEH)					
Autres ressources (hors APL ou AL) Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP)					
Pension alimentaire reçue Allocation Jeune Enfant (PAJE)					
Allocation chômage - Indemnités Allocation de solidarité aux personnes âgées (minimum vieillesse)					
Un troisième signataire est présent sur votre contrat :					
Est-ce toujours vrai ? Oui Non Non Si oui, n'oubliez pas de fournir la copie de son AVIS D'IMPOT établi en 2024 sur les revenus de l'annee 2023 et la copie RECTO-VERSO d'une Carte Mobilité Inclusion mention 'Invalidité' ou d'une Carte Invalidité avec un taux supérieur ou égal à 80% si vous en êtes détenteur.					



^{*} Ces données facultatives pourront être utilisées pour les besoins de l'enquête.

Remplissez également le verso du questionnaire

C 1 à C 6 : Les autres personnes logées (enfants, occupants réguliers non signataires, etc.)						
Pour chaque nouvel occupant, remplissez une colonne. En cas de départ d'un occupant pré-renseigné, cochez «NON» en face de la case «Toujours présent». Si d'autres occupants vivent dans le logement, remplissez un cadre pour chacun d'eux. S'il n'y a pas assez de cadres pour tous les occupants, donnez les informations sur une feuille complémentaire.						
	Occupant 1	Occupant 2	Occupant 3	Occupant 4	Occupant 5	Occupant 6
Name	Оссиран 1	Оссират 2	Оссиранго	Оссират 4	Оссиран 3	Сосиранго
Nom						
Prénom						
Sexe	F M M	F M	F M M	F M	F M	F M
Date de naissance						
Toujours présent	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non
Titulaire d'une carte d'invalidité	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non
Lien de parenté avec l'u	un des signat		: cochez la	case corresp	ondante	
Conjoint(e)	Ш			Ш		
Pacsé(e)						
Concubin(e)						
Enfant						
Enfant en garde alternée						
Enfant en droit de visite						
Père						
Mère						
Autre parent(e)						
Sans parenté						
Situation emploi : coch	ez la case co	rrespondant	ie .			
Agent de l'État						
Assistant(e) familial(e) ou maternel(le)						
CDI						
CDD						
Demandeur(-euse) d'emploi inscrit(e) à Pôle Emploi						
Retraité(e)						
Etudiant(e) Apprenti(e)						
Artisan						
Commerçant						
Profession libérale						
Autre						
Ressources mensuelle	s : cochez la	case corresp	ondante			
RSA-socle						
Prime d'activité						
Allocation Adulte Handicapé (AAH)						
Autres ressources (hors APL ou AL)						
Pension alimentaire reçue						
Allocation chômage - Indemnités Pension d'invalidité						
Allocations familiales (hors APL ou AL)						
Allocation d'Éducation d'Enfant Handicapé (AEEH)						
Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP)						
Allocation Jeune Enfant (PAJE)						
Allocation de solidarité aux personnes âgées (minimum vieillesse)						
Si plus de 6 occupants non signataires dans l	e logement, indique	ez ici le nombre de	personnes supplén	nentaires :		



Blagnac, le 2 octobre 2024



du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00



99999999999

Merci de retourner votre enquête à l'aide de l'enveloppe T jointe à l'adresse suivante : LA CITE JARDINS
CENTRE DE TRAITEMENT DES ENQUÊTES AUTORISATION 23045
75482 PARIS CEDEX 10

A RETOURNER AVANT LE 3 NOVEMBRE 2024

Vos références :

OBJET: ENQUÊTE 2025 RELATIVE AU SUPPLEMENT DE LOYER DE SOLIDARITE

(LOIS N° 96-162 DU 4 MARS 1996 - 2006-872 du 13 JUILLET 2006 et 2009-323 du 25 mars 2009).

Madame, Monsieur,

Conformément à la réglementation du Code de la Construction et de l'Habitat, La Cité Jardins vous adresse <u>l'enquête obligatoire</u> relative à l'occupation sociale et permettant de déterminer si vous êtes redevable du Supplément de Loyer Solidarité (SLS).

En conséquence, nous vous demandons de nous retourner pour le **4 novembre 2024** au plus tard, le présent questionnaire*, après l'avoir rempli et en y joignant, dans leur intégralité et pour toutes les personnes occupant le logement, les justificatifs mentionnés dans la notice du questionnaire.

A cet effet vous voudrez bien utiliser l'enveloppe T ci-jointe.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, <u>effectuer votre déclaration en ligne</u>, à l'adresse suivante et avec vos codes d'accès ci-dessous :

Site: https://lacitejardins.enquetelegale.fr

Identifiant:

Mot de passe de la première connexion :

ATTENTION:

- 1/ Vous devrez impérativement nous informer de tout changement de situation qui interviendrait après réponse à cette enquête.
- 2/ En cas de non réponse ou de dossier incomplet, nous serions contraints, conformément à la loi, d'appliquer des frais de dossier de non réponse pour un montant de 25 euros.

Par ailleurs, du fait des dispositions en vigueur, le Supplément de Loyer de Solidarité vous serait appliqué au taux maximum, et pourrait alors atteindre des montants extrêmement pénalisants.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La Direction Générale.

*Les données à caractère personnel recueillies au titre de la présente enquête font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'application du supplément de loyer de solidarité afin de répondre aux exigences de la réglementation du Code de la Construction et de l'Habitation. Conformément au règlement européen relatif à la protection des données entré en vigueur le 25 mai 2018 et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, ainsi qu'à ses textes d'application, La Cité Jardins assure la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel.

Ces informations seront utilisées et feront l'objet de communication extérieure uniquement pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le Locataire bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent, qu'il peut exercer en adressant directement sa demande par courrier à l'adresse du siège social du bailleur. La Cité Jardins peut s'opposer à la suppression des données concernant le Locataire qui en ferait la demande, car la présente enquête relève d'une obligation légale et de l'exécution d'un contrat de location pour un logement social.

La Cité Jardins informe le Locataire qu'il a la possibilité de saisir l'autorité de contrôle compétente, la CNIL : https://www.cnil.fr/fr.

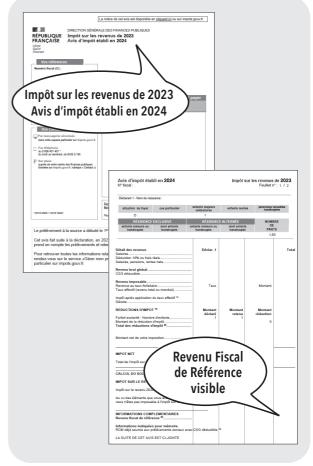


18 rue de Guyenne - BP 90041 - 31702 Blagnac Cedex

- 1 La copie dans son intégralité de votre AVIS D'IMPOT établi en 2024 sur les revenus de l'année 2023 (c'est-à-dire les pages où sont mentionnés vos noms et adresse d'une part, et d'autre part le détail de vos revenus).
- 2 Pour chacun des occupants ne figurant pas sur votre avis d'imposition, la copie de leur AVIS D'IMPOT établi en 2024 (sur les revenus de l'année 2023).

Si vous n'êtes pas en possession de votre avis d'impôt, vous pouvez éventuellement le récupérer dans votre espace particulier sur le site internet des impôts : https://www.impots.gouv.fr. A défaut, adressez-vous, dans les meilleurs délais, à votre Centre des impôts, pour obtenir un duplicata d'avis d'impôt, ou un récépissé de déclaration tardive.

Mariage ou PACS survenu en 2023 ou 2024							
□ OUI □ NON							
Si oui, vous devez fournir la copie de tous les AVIS D'IMPOT établis en 2024 (sur les revenus de l'année 2023), si vous optez pour la déclaration séparée ou la déclaration commune et la copie du livret de famille ou de l'acte de mariage (ou de la convention de PACS).							
© Divorce ou dissolution du PACS survenu(e) en 2023 ou 2024							
□ OUI □ NON							
Si oui, vous devez fournir la copie du jugement de divorce, ou de l'ordonnance de non-conciliation, ou du récépissé de l'enregistrement de la dissolution du PACS.							
☞ Décès survenu en 2023 ou 2024							
□ OUI □ NON							
Si oui, vous devez fournir la copie du certificat de décès et de la copie de tous les avis d'impôt établis en 2024 sur les revenus de l'année 2023 avant et après le changement de situation (situation partielle).							
Paissance							
☐ OUI en 2023 ☐ OUI en 2024 ☐ NON							
N'oubliez pas de joindre la copie du livret de famille ou de l' extrait d'acte de naissance .							
☼ Vous ou votre conjoint avez subi une baisse de ressources d'au moins 10% entre 2023 ou 2024 (retraite ou autre).							



Si oui, vous devez fournir vos justificatifs de ressources des 12 derniers mois.

Enfant faisant l'objet d'un droit de visite et d'hébergement

NON

Vous devez fournir la copie de la décision du juge aux affaires familiales, ou de la convention élaborée par les parents et homologuée par le juge, ou l'attestation des deux parents, afin d'en tenir compte dans le calcul de votre catégorie de ménage.

☞ Invalidité

OUI

Pour tout occupant détenteur d'une Carte Mobilité Inclusion mention 'Invalidité' ou d'une Carte Invalidité avec un taux supérieur ou égal à 80%, vous devez fournir la copie <u>recto-verso</u> afin d'en tenir compte dans le calcul de votre catégorie de ménage.

Il est précisé au locataire que les données à caractère personnel recueillies au titre de la présente enquête font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'application du supplément de loyer de solidarité afin de répondre aux exigences des articles L441-3 à L441-15, L442-12 et R441-19 à R441-31 du CCH. Conformément au règlement européen relatif à la protection des données entré en vigueur le 25 mai 2018 et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, ainsi qu'à ses textes d'application, l'organisme Hlm La Cité Jardins assure la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel.

Ces informations seront utilisées et feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Ainsi, peuvent être destinataires des informations les concernant et dans la limite de leurs attributions respectives :

- Les employés de l'organisme Hlm La Cité Jardins chargés de traiter les données dans le cadre de leurs fonctions ;
- Les tiers autorisés, organismes se prévalant d'une disposition légale pour obtenir communication de données ;
- Les sous-traitants ;
- Les destinataires, que l'organisme Hlm estime légitimes à recevoir des données.

L'organisme Hlm s'assurera que seules données adéquates, pertinentes et non excessives au regard de la finalité poursuivie sont communiquées.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le locataire bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent, qu'il peut exercer en adressant directement sa demande par courriel à accueil@lacitejardins.fr. L'organisme Hlm La Cité Jardins peut s'opposer à la suppression des données concernant le locataire qui en ferait la demande, car la présente enquête relève d'une obligation légale et de l'exécution d'un contrat de location pour un logement social. L'organisme Hlm La Cité Jardins informe le locataire qu'il a la possibilité de saisir l'autorité de contrôle compétente, la CNIL : https://www.cnil.fr/fr.

S 1 : Premier signataire du contrat de location					
Nom / Prénom : Né(e) le :					
En cas de réponse négative, cochez le motif. Toujours présent Oui Non Décès Divorce Séparation Autre, précisez :					
Situation familiale :					
□ Oui, toujours vrai □ Non, nouvelle situation □ □ Marié(e) □ Concubin(e) □ Pacsé(e) □ Célibataire □ Veuf(ve) □ Séparé(e) □ Divorcé(e) Si titulaire d'une carte d'invalidité, cochez la case ci-contre : □ Numéros de téléphones personnels Fixe* □ Portable*					
Mail*					
Situation emploi : cochez la case correspondante Agent de l'État CDI Retraité(e) Apprenti(e) Demandeur(-euse) d'emploi inscrit(e) à Pôle Emploi Assistant(e) familial(e) ou maternel(le) CDD Etudiant(e) Artisan Commerçant Profession libérale Autre					
Vos ressources mensuelles : cochez la case correspondante					
RSA-socle Pension d'invalidité					
Prime d'activité Allocations familiales (hors APL ou AL)					
Allocation Adulte Handicapé (AAH) Allocation d'Éducation d'Enfant Handicapé (AEEH)					
Autres ressources (hors APL ou AL) Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP)					
Pension alimentaire reçue Allocation Jeune Enfant (PAJE)					
Allocation chômage - Indemnités Allocation de solidarité aux personnes âgées (minimum vieillesse)					
S 2 : Second signataire du contrat de location					
Nom / Prénom : Né(e) le :					
Toujours présent Oui Non Décès Divorce Séparation Autre, précisez :					
Situation familiale:					
□ Oui, toujours vrai □ Non, nouvelle situation □ □ Marié(e) □ Concubin(e) □ Pacsé(e) □ Célibataire □ Veuf(ve) □ Séparé(e) □ Divorcé(e)					
Si titulaire d'une carte d'invalidité, cochez la case ci-contre :					
Numéros de téléphones personnels Fixe* Portable*					
Mail*					
Situation emploi : cochez la case correspondante Agent de l'État CDI Retraité(e) Apprenti(e) Demandeur(-euse) d'emploi inscrit(e) à Pôle Emploi Assistant(e) familial(e) ou maternel(le) CDD Etudiant(e) Artisan Commerçant Profession libérale Autre					
Vos ressources mensuelles : cochez la case correspondante RSA-socle Pension d'invalidité					
Allocation Adulte Handicapé (AAH) Allocation d'Éducation d'Enfant Handicapé (AEEH)					
Autres ressources (hors APL ou AL) Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP)					
Pension alimentaire reçue Allocation Jeune Enfant (PAJE)					
Allocation chômage - Indemnités Allocation de solidarité aux personnes âgées (minimum vieillesse)					
Un troisième signataire est présent sur votre contrat :					
Est-ce toujours vrai ? Oui Non Non Si oui, n'oubliez pas de fournir la copie de son AVIS D'IMPOT établi en 2024 sur les revenus de l'annee 2023 et la copie RECTO-VERSO d'une Carte Mobilité Inclusion mention 'Invalidité' ou d'une Carte Invalidité avec un taux supérieur ou égal à 80% si vous en êtes détenteur.					



^{*} Ces données facultatives pourront être utilisées pour les besoins de l'enquête.

Remplissez également le verso du questionnaire

C 1 à C 6 : Les autres personnes logées (enfants, occupants réguliers non signataires, etc.)						
Pour chaque nouvel occupant, remplissez une colonne. En cas de départ d'un occupant pré-renseigné, cochez «NON» en face de la case «Toujours présent». Si d'autres occupants vivent dans le logement, remplissez un cadre pour chacun d'eux. S'il n'y a pas assez de cadres pour tous les occupants, donnez les informations sur une feuille complémentaire.						
	Occupant 1	Occupant 2	Occupant 3	Occupant 4	Occupant 5	Occupant 6
Name	Оссиран 1	Оссиран 2	Оссиранго	Оссират 4	Оссиран 3	Сосиранго
Nom						
Prénom						
Sexe	F M M	F M	F M M	F M	F M	F M
Date de naissance						
Toujours présent	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non
Titulaire d'une carte d'invalidité	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non
Lien de parenté avec l'u	un des signat		: cochez la	case corresp	ondante	
Conjoint(e)	Ш			Ш		
Pacsé(e)						
Concubin(e)						
Enfant						
Enfant en garde alternée						
Enfant en droit de visite						
Père						
Mère						
Autre parent(e)						
Sans parenté						
Situation emploi : coch	ez la case co	rrespondant	ie .			
Agent de l'État						
Assistant(e) familial(e) ou maternel(le)						
CDI						
CDD						
Demandeur(-euse) d'emploi inscrit(e) à Pôle Emploi						
Retraité(e)						
Etudiant(e) Apprenti(e)						
Artisan						
Commerçant						
Profession libérale						
Autre						
Ressources mensuelle	s : cochez la	case corresp	ondante			
RSA-socle						
Prime d'activité						
Allocation Adulte Handicapé (AAH)						
Autres ressources (hors APL ou AL)						
Pension alimentaire reçue						
Allocation chômage - Indemnités Pension d'invalidité						
Allocations familiales (hors APL ou AL)						
Allocation d'Éducation d'Enfant Handicapé (AEEH)						
Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP)						
Allocation Jeune Enfant (PAJE)						
Allocation de solidarité aux personnes âgées (minimum vieillesse)						
Si plus de 6 occupants non signataires dans l	e logement, indique	ez ici le nombre de	personnes supplén	nentaires :		



Blagnac, le 2 octobre 2024



du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00



99999999999

Merci de retourner votre enquête à l'aide de l'enveloppe T jointe à l'adresse suivante : LA CITE JARDINS
CENTRE DE TRAITEMENT DES ENQUÊTES AUTORISATION 23045
75482 PARIS CEDEX 10

A RETOURNER AVANT LE 3 NOVEMBRE 2024

Vos références :

OBJET: ENQUÊTE 2025 RELATIVE AU SUPPLEMENT DE LOYER DE SOLIDARITE

(LOIS N° 96-162 DU 4 MARS 1996 - 2006-872 du 13 JUILLET 2006 et 2009-323 du 25 mars 2009).

Madame, Monsieur,

Conformément à la réglementation du Code de la Construction et de l'Habitat, La Cité Jardins vous adresse <u>l'enquête obligatoire</u> relative à l'occupation sociale et permettant de déterminer si vous êtes redevable du Supplément de Loyer Solidarité (SLS).

En conséquence, nous vous demandons de nous retourner pour le **4 novembre 2024** au plus tard, le présent questionnaire*, après l'avoir rempli et en y joignant, dans leur intégralité et pour toutes les personnes occupant le logement, les justificatifs mentionnés dans la notice du questionnaire.

A cet effet vous voudrez bien utiliser l'enveloppe T ci-jointe.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, <u>effectuer votre déclaration en ligne</u>, à l'adresse suivante et avec vos codes d'accès ci-dessous :

Site: https://lacitejardins.enquetelegale.fr

Identifiant:

Mot de passe de la première connexion :

ATTENTION:

- 1/ Vous devrez impérativement nous informer de tout changement de situation qui interviendrait après réponse à cette enquête.
- 2/ En cas de non réponse ou de dossier incomplet, nous serions contraints, conformément à la loi, d'appliquer des frais de dossier de non réponse pour un montant de 25 euros.

Par ailleurs, du fait des dispositions en vigueur, le Supplément de Loyer de Solidarité vous serait appliqué au taux maximum, et pourrait alors atteindre des montants extrêmement pénalisants.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La Direction Générale.

*Les données à caractère personnel recueillies au titre de la présente enquête font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'application du supplément de loyer de solidarité afin de répondre aux exigences de la réglementation du Code de la Construction et de l'Habitation. Conformément au règlement européen relatif à la protection des données entré en vigueur le 25 mai 2018 et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, ainsi qu'à ses textes d'application, La Cité Jardins assure la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel.

Ces informations seront utilisées et feront l'objet de communication extérieure uniquement pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le Locataire bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent, qu'il peut exercer en adressant directement sa demande par courrier à l'adresse du siège social du bailleur. La Cité Jardins peut s'opposer à la suppression des données concernant le Locataire qui en ferait la demande, car la présente enquête relève d'une obligation légale et de l'exécution d'un contrat de location pour un logement social.

La Cité Jardins informe le Locataire qu'il a la possibilité de saisir l'autorité de contrôle compétente, la CNIL : https://www.cnil.fr/fr.

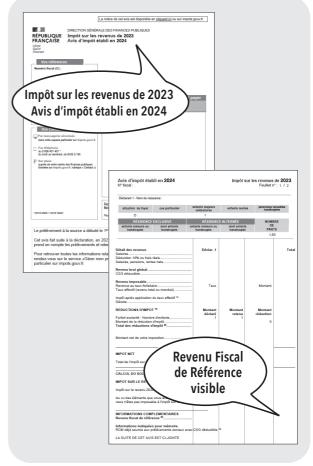


18 rue de Guyenne - BP 90041 - 31702 Blagnac Cedex

- 1 La copie dans son intégralité de votre AVIS D'IMPOT établi en 2024 sur les revenus de l'année 2023 (c'est-à-dire les pages où sont mentionnés vos noms et adresse d'une part, et d'autre part le détail de vos revenus).
- 2 Pour chacun des occupants ne figurant pas sur votre avis d'imposition, la copie de leur AVIS D'IMPOT établi en 2024 (sur les revenus de l'année 2023).

Si vous n'êtes pas en possession de votre avis d'impôt, vous pouvez éventuellement le récupérer dans votre espace particulier sur le site internet des impôts : https://www.impots.gouv.fr. A défaut, adressez-vous, dans les meilleurs délais, à votre Centre des impôts, pour obtenir un duplicata d'avis d'impôt, ou un récépissé de déclaration tardive.

Mariage ou PACS survenu en 2023 ou 2024							
□ OUI □ NON							
Si oui, vous devez fournir la copie de tous les AVIS D'IMPOT établis en 2024 (sur les revenus de l'année 2023), si vous optez pour la déclaration séparée ou la déclaration commune et la copie du livret de famille ou de l'acte de mariage (ou de la convention de PACS).							
© Divorce ou dissolution du PACS survenu(e) en 2023 ou 2024							
□ OUI □ NON							
Si oui, vous devez fournir la copie du jugement de divorce, ou de l'ordonnance de non-conciliation, ou du récépissé de l'enregistrement de la dissolution du PACS.							
☞ Décès survenu en 2023 ou 2024							
□ OUI □ NON							
Si oui, vous devez fournir la copie du certificat de décès et de la copie de tous les avis d'impôt établis en 2024 sur les revenus de l'année 2023 avant et après le changement de situation (situation partielle).							
Paissance							
☐ OUI en 2023 ☐ OUI en 2024 ☐ NON							
N'oubliez pas de joindre la copie du livret de famille ou de l' extrait d'acte de naissance .							
☼ Vous ou votre conjoint avez subi une baisse de ressources d'au moins 10% entre 2023 ou 2024 (retraite ou autre).							



Si oui, vous devez fournir vos justificatifs de ressources des 12 derniers mois.

Enfant faisant l'objet d'un droit de visite et d'hébergement

NON

Vous devez fournir la copie de la décision du juge aux affaires familiales, ou de la convention élaborée par les parents et homologuée par le juge, ou l'attestation des deux parents, afin d'en tenir compte dans le calcul de votre catégorie de ménage.

☞ Invalidité

OUI

Pour tout occupant détenteur d'une Carte Mobilité Inclusion mention 'Invalidité' ou d'une Carte Invalidité avec un taux supérieur ou égal à 80%, vous devez fournir la copie <u>recto-verso</u> afin d'en tenir compte dans le calcul de votre catégorie de ménage.

Il est précisé au locataire que les données à caractère personnel recueillies au titre de la présente enquête font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'application du supplément de loyer de solidarité afin de répondre aux exigences des articles L441-3 à L441-15, L442-12 et R441-19 à R441-31 du CCH. Conformément au règlement européen relatif à la protection des données entré en vigueur le 25 mai 2018 et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, ainsi qu'à ses textes d'application, l'organisme Hlm La Cité Jardins assure la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel.

Ces informations seront utilisées et feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Ainsi, peuvent être destinataires des informations les concernant et dans la limite de leurs attributions respectives :

- Les employés de l'organisme Hlm La Cité Jardins chargés de traiter les données dans le cadre de leurs fonctions ;
- Les tiers autorisés, organismes se prévalant d'une disposition légale pour obtenir communication de données ;
- Les sous-traitants ;
- Les destinataires, que l'organisme Hlm estime légitimes à recevoir des données.

L'organisme Hlm s'assurera que seules données adéquates, pertinentes et non excessives au regard de la finalité poursuivie sont communiquées.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le locataire bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent, qu'il peut exercer en adressant directement sa demande par courriel à accueil@lacitejardins.fr. L'organisme Hlm La Cité Jardins peut s'opposer à la suppression des données concernant le locataire qui en ferait la demande, car la présente enquête relève d'une obligation légale et de l'exécution d'un contrat de location pour un logement social. L'organisme Hlm La Cité Jardins informe le locataire qu'il a la possibilité de saisir l'autorité de contrôle compétente, la CNIL : https://www.cnil.fr/fr.

S 1 : Premier signataire du contrat de location					
Nom / Prénom : Né(e) le :					
En cas de réponse négative, cochez le motif. Toujours présent Oui Non Décès Divorce Séparation Autre, précisez :					
Situation familiale :					
□ Oui, toujours vrai □ Non, nouvelle situation □ □ Marié(e) □ Concubin(e) □ Pacsé(e) □ Célibataire □ Veuf(ve) □ Séparé(e) □ Divorcé(e) Si titulaire d'une carte d'invalidité, cochez la case ci-contre : □ Numéros de téléphones personnels Fixe* □ Portable*					
Mail*					
Situation emploi : cochez la case correspondante Agent de l'État CDI Retraité(e) Apprenti(e) Demandeur(-euse) d'emploi inscrit(e) à Pôle Emploi Assistant(e) familial(e) ou maternel(le) CDD Etudiant(e) Artisan Commerçant Profession libérale Autre					
Vos ressources mensuelles : cochez la case correspondante					
RSA-socle Pension d'invalidité					
Prime d'activité Allocations familiales (hors APL ou AL)					
Allocation Adulte Handicapé (AAH) Allocation d'Éducation d'Enfant Handicapé (AEEH)					
Autres ressources (hors APL ou AL) Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP)					
Pension alimentaire reçue Allocation Jeune Enfant (PAJE)					
Allocation chômage - Indemnités Allocation de solidarité aux personnes âgées (minimum vieillesse)					
S 2 : Second signataire du contrat de location					
Nom / Prénom : Né(e) le :					
Toujours présent Oui Non Décès Divorce Séparation Autre, précisez :					
Situation familiale:					
□ Oui, toujours vrai □ Non, nouvelle situation □ □ Marié(e) □ Concubin(e) □ Pacsé(e) □ Célibataire □ Veuf(ve) □ Séparé(e) □ Divorcé(e)					
Si titulaire d'une carte d'invalidité, cochez la case ci-contre :					
Numéros de téléphones personnels Fixe* Portable*					
Mail*					
Situation emploi : cochez la case correspondante Agent de l'État CDI Retraité(e) Apprenti(e) Demandeur(-euse) d'emploi inscrit(e) à Pôle Emploi Assistant(e) familial(e) ou maternel(le) CDD Etudiant(e) Artisan Commerçant Profession libérale Autre					
Vos ressources mensuelles : cochez la case correspondante RSA-socle Pension d'invalidité					
Allocation Adulte Handicapé (AAH) Allocation d'Éducation d'Enfant Handicapé (AEEH)					
Autres ressources (hors APL ou AL) Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP)					
Pension alimentaire reçue Allocation Jeune Enfant (PAJE)					
Allocation chômage - Indemnités Allocation de solidarité aux personnes âgées (minimum vieillesse)					
Un troisième signataire est présent sur votre contrat :					
Est-ce toujours vrai ? Oui Non Non Si oui, n'oubliez pas de fournir la copie de son AVIS D'IMPOT établi en 2024 sur les revenus de l'annee 2023 et la copie RECTO-VERSO d'une Carte Mobilité Inclusion mention 'Invalidité' ou d'une Carte Invalidité avec un taux supérieur ou égal à 80% si vous en êtes détenteur.					



^{*} Ces données facultatives pourront être utilisées pour les besoins de l'enquête.

Remplissez également le verso du questionnaire

C 1 à C 6 : Les autres personnes logées (enfants, occupants réguliers non signataires, etc.)						
Pour chaque nouvel occupant, remplissez une colonne. En cas de départ d'un occupant pré-renseigné, cochez «NON» en face de la case «Toujours présent». Si d'autres occupants vivent dans le logement, remplissez un cadre pour chacun d'eux. S'il n'y a pas assez de cadres pour tous les occupants, donnez les informations sur une feuille complémentaire.						
	Occupant 1	Occupant 2	Occupant 3	Occupant 4	Occupant 5	Occupant 6
Name	Оссиран 1	Оссиран 2	Оссиранго	Оссират 4	Оссиран 3	Сосиранго
Nom						
Prénom						
Sexe	F M M	F M	F M M	F M	F M	F M
Date de naissance						
Toujours présent	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non
Titulaire d'une carte d'invalidité	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non
Lien de parenté avec l'u	un des signat		: cochez la	case corresp	ondante	
Conjoint(e)	Ш			Ш		
Pacsé(e)						
Concubin(e)						
Enfant						
Enfant en garde alternée						
Enfant en droit de visite						
Père						
Mère						
Autre parent(e)						
Sans parenté						
Situation emploi : coch	ez la case co	rrespondant	ie .			
Agent de l'État						
Assistant(e) familial(e) ou maternel(le)						
CDI						
CDD						
Demandeur(-euse) d'emploi inscrit(e) à Pôle Emploi						
Retraité(e)						
Etudiant(e) Apprenti(e)						
Artisan						
Commerçant						
Profession libérale						
Autre						
Ressources mensuelle	s : cochez la	case corresp	ondante			
RSA-socle						
Prime d'activité						
Allocation Adulte Handicapé (AAH)						
Autres ressources (hors APL ou AL)						
Pension alimentaire reçue						
Allocation chômage - Indemnités Pension d'invalidité						
Allocations familiales (hors APL ou AL)						
Allocation d'Éducation d'Enfant Handicapé (AEEH)						
Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP)						
Allocation Jeune Enfant (PAJE)						
Allocation de solidarité aux personnes âgées (minimum vieillesse)						
Si plus de 6 occupants non signataires dans l	e logement, indique	ez ici le nombre de	personnes supplén	nentaires :		



Blagnac, le 2 octobre 2024



du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00



99999999999

Merci de retourner votre enquête à l'aide de l'enveloppe T jointe à l'adresse suivante : LA CITE JARDINS
CENTRE DE TRAITEMENT DES ENQUÊTES AUTORISATION 23045
75482 PARIS CEDEX 10

A RETOURNER AVANT LE 3 NOVEMBRE 2024

Vos références :

OBJET: ENQUÊTE 2025 RELATIVE AU SUPPLEMENT DE LOYER DE SOLIDARITE

(LOIS N° 96-162 DU 4 MARS 1996 - 2006-872 du 13 JUILLET 2006 et 2009-323 du 25 mars 2009).

Madame, Monsieur,

Conformément à la réglementation du Code de la Construction et de l'Habitat, La Cité Jardins vous adresse <u>l'enquête obligatoire</u> relative à l'occupation sociale et permettant de déterminer si vous êtes redevable du Supplément de Loyer Solidarité (SLS).

En conséquence, nous vous demandons de nous retourner pour le **4 novembre 2024** au plus tard, le présent questionnaire*, après l'avoir rempli et en y joignant, dans leur intégralité et pour toutes les personnes occupant le logement, les justificatifs mentionnés dans la notice du questionnaire.

A cet effet vous voudrez bien utiliser l'enveloppe T ci-jointe.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, <u>effectuer votre déclaration en ligne</u>, à l'adresse suivante et avec vos codes d'accès ci-dessous :

Site: https://lacitejardins.enquetelegale.fr

Identifiant:

Mot de passe de la première connexion :

ATTENTION:

- 1/ Vous devrez impérativement nous informer de tout changement de situation qui interviendrait après réponse à cette enquête.
- 2/ En cas de non réponse ou de dossier incomplet, nous serions contraints, conformément à la loi, d'appliquer des frais de dossier de non réponse pour un montant de 25 euros.

Par ailleurs, du fait des dispositions en vigueur, le Supplément de Loyer de Solidarité vous serait appliqué au taux maximum, et pourrait alors atteindre des montants extrêmement pénalisants.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La Direction Générale.

*Les données à caractère personnel recueillies au titre de la présente enquête font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'application du supplément de loyer de solidarité afin de répondre aux exigences de la réglementation du Code de la Construction et de l'Habitation. Conformément au règlement européen relatif à la protection des données entré en vigueur le 25 mai 2018 et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, ainsi qu'à ses textes d'application, La Cité Jardins assure la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel.

Ces informations seront utilisées et feront l'objet de communication extérieure uniquement pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le Locataire bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent, qu'il peut exercer en adressant directement sa demande par courrier à l'adresse du siège social du bailleur. La Cité Jardins peut s'opposer à la suppression des données concernant le Locataire qui en ferait la demande, car la présente enquête relève d'une obligation légale et de l'exécution d'un contrat de location pour un logement social.

La Cité Jardins informe le Locataire qu'il a la possibilité de saisir l'autorité de contrôle compétente, la CNIL : https://www.cnil.fr/fr.

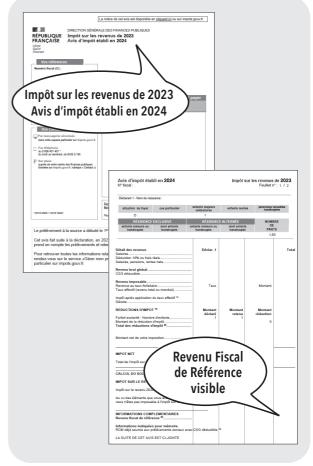


18 rue de Guyenne - BP 90041 - 31702 Blagnac Cedex

- 1 La copie dans son intégralité de votre AVIS D'IMPOT établi en 2024 sur les revenus de l'année 2023 (c'est-à-dire les pages où sont mentionnés vos noms et adresse d'une part, et d'autre part le détail de vos revenus).
- 2 Pour chacun des occupants ne figurant pas sur votre avis d'imposition, la copie de leur AVIS D'IMPOT établi en 2024 (sur les revenus de l'année 2023).

Si vous n'êtes pas en possession de votre avis d'impôt, vous pouvez éventuellement le récupérer dans votre espace particulier sur le site internet des impôts : https://www.impots.gouv.fr. A défaut, adressez-vous, dans les meilleurs délais, à votre Centre des impôts, pour obtenir un duplicata d'avis d'impôt, ou un récépissé de déclaration tardive.

Mariage ou PACS survenu en 2023 ou 2024							
□ OUI □ NON							
Si oui, vous devez fournir la copie de tous les AVIS D'IMPOT établis en 2024 (sur les revenus de l'année 2023), si vous optez pour la déclaration séparée ou la déclaration commune et la copie du livret de famille ou de l'acte de mariage (ou de la convention de PACS).							
© Divorce ou dissolution du PACS survenu(e) en 2023 ou 2024							
□ OUI □ NON							
Si oui, vous devez fournir la copie du jugement de divorce, ou de l'ordonnance de non-conciliation, ou du récépissé de l'enregistrement de la dissolution du PACS.							
☞ Décès survenu en 2023 ou 2024							
□ OUI □ NON							
Si oui, vous devez fournir la copie du certificat de décès et de la copie de tous les avis d'impôt établis en 2024 sur les revenus de l'année 2023 avant et après le changement de situation (situation partielle).							
Paissance							
☐ OUI en 2023 ☐ OUI en 2024 ☐ NON							
N'oubliez pas de joindre la copie du livret de famille ou de l' extrait d'acte de naissance .							
☼ Vous ou votre conjoint avez subi une baisse de ressources d'au moins 10% entre 2023 ou 2024 (retraite ou autre).							



Si oui, vous devez fournir vos justificatifs de ressources des 12 derniers mois.

Enfant faisant l'objet d'un droit de visite et d'hébergement

NON

Vous devez fournir la copie de la décision du juge aux affaires familiales, ou de la convention élaborée par les parents et homologuée par le juge, ou l'attestation des deux parents, afin d'en tenir compte dans le calcul de votre catégorie de ménage.

☞ Invalidité

OUI

Pour tout occupant détenteur d'une Carte Mobilité Inclusion mention 'Invalidité' ou d'une Carte Invalidité avec un taux supérieur ou égal à 80%, vous devez fournir la copie <u>recto-verso</u> afin d'en tenir compte dans le calcul de votre catégorie de ménage.

Il est précisé au locataire que les données à caractère personnel recueillies au titre de la présente enquête font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'application du supplément de loyer de solidarité afin de répondre aux exigences des articles L441-3 à L441-15, L442-12 et R441-19 à R441-31 du CCH. Conformément au règlement européen relatif à la protection des données entré en vigueur le 25 mai 2018 et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, ainsi qu'à ses textes d'application, l'organisme Hlm La Cité Jardins assure la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel.

Ces informations seront utilisées et feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Ainsi, peuvent être destinataires des informations les concernant et dans la limite de leurs attributions respectives :

- Les employés de l'organisme Hlm La Cité Jardins chargés de traiter les données dans le cadre de leurs fonctions ;
- Les tiers autorisés, organismes se prévalant d'une disposition légale pour obtenir communication de données ;
- Les sous-traitants ;
- Les destinataires, que l'organisme Hlm estime légitimes à recevoir des données.

L'organisme Hlm s'assurera que seules données adéquates, pertinentes et non excessives au regard de la finalité poursuivie sont communiquées.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le locataire bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent, qu'il peut exercer en adressant directement sa demande par courriel à accueil@lacitejardins.fr. L'organisme Hlm La Cité Jardins peut s'opposer à la suppression des données concernant le locataire qui en ferait la demande, car la présente enquête relève d'une obligation légale et de l'exécution d'un contrat de location pour un logement social. L'organisme Hlm La Cité Jardins informe le locataire qu'il a la possibilité de saisir l'autorité de contrôle compétente, la CNIL : https://www.cnil.fr/fr.

S 1 : Premier signataire du contrat de location					
Nom / Prénom : Né(e) le :					
En cas de réponse négative, cochez le motif. Toujours présent Oui Non Décès Divorce Séparation Autre, précisez :					
Situation familiale :					
□ Oui, toujours vrai □ Non, nouvelle situation □ □ Marié(e) □ Concubin(e) □ Pacsé(e) □ Célibataire □ Veuf(ve) □ Séparé(e) □ Divorcé(e) Si titulaire d'une carte d'invalidité, cochez la case ci-contre : □ Numéros de téléphones personnels Fixe* □ Portable*					
Mail*					
Situation emploi : cochez la case correspondante Agent de l'État CDI Retraité(e) Apprenti(e) Demandeur(-euse) d'emploi inscrit(e) à Pôle Emploi Assistant(e) familial(e) ou maternel(le) CDD Etudiant(e) Artisan Commerçant Profession libérale Autre					
Vos ressources mensuelles : cochez la case correspondante					
RSA-socle Pension d'invalidité					
Prime d'activité Allocations familiales (hors APL ou AL)					
Allocation Adulte Handicapé (AAH) Allocation d'Éducation d'Enfant Handicapé (AEEH)					
Autres ressources (hors APL ou AL) Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP)					
Pension alimentaire reçue Allocation Jeune Enfant (PAJE)					
Allocation chômage - Indemnités Allocation de solidarité aux personnes âgées (minimum vieillesse)					
S 2 : Second signataire du contrat de location					
Nom / Prénom : Né(e) le :					
Toujours présent Oui Non Décès Divorce Séparation Autre, précisez :					
Situation familiale:					
□ Oui, toujours vrai □ Non, nouvelle situation □ □ Marié(e) □ Concubin(e) □ Pacsé(e) □ Célibataire □ Veuf(ve) □ Séparé(e) □ Divorcé(e)					
Si titulaire d'une carte d'invalidité, cochez la case ci-contre :					
Numéros de téléphones personnels Fixe* Portable*					
Mail*					
Situation emploi : cochez la case correspondante Agent de l'État CDI Retraité(e) Apprenti(e) Demandeur(-euse) d'emploi inscrit(e) à Pôle Emploi Assistant(e) familial(e) ou maternel(le) CDD Etudiant(e) Artisan Commerçant Profession libérale Autre					
Vos ressources mensuelles : cochez la case correspondante RSA-socle Pension d'invalidité					
Allocation Adulte Handicapé (AAH) Allocation d'Éducation d'Enfant Handicapé (AEEH)					
Autres ressources (hors APL ou AL) Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP)					
Pension alimentaire reçue Allocation Jeune Enfant (PAJE)					
Allocation chômage - Indemnités Allocation de solidarité aux personnes âgées (minimum vieillesse)					
Un troisième signataire est présent sur votre contrat :					
Est-ce toujours vrai ? Oui Non Non Si oui, n'oubliez pas de fournir la copie de son AVIS D'IMPOT établi en 2024 sur les revenus de l'annee 2023 et la copie RECTO-VERSO d'une Carte Mobilité Inclusion mention 'Invalidité' ou d'une Carte Invalidité avec un taux supérieur ou égal à 80% si vous en êtes détenteur.					



^{*} Ces données facultatives pourront être utilisées pour les besoins de l'enquête.

Remplissez également le verso du questionnaire

C 1 à C 6 : Les autres personnes logées (enfants, occupants réguliers non signataires, etc.)						
Pour chaque nouvel occupant, remplissez une colonne. En cas de départ d'un occupant pré-renseigné, cochez «NON» en face de la case «Toujours présent». Si d'autres occupants vivent dans le logement, remplissez un cadre pour chacun d'eux. S'il n'y a pas assez de cadres pour tous les occupants, donnez les informations sur une feuille complémentaire.						
	Occupant 1	Occupant 2	Occupant 3	Occupant 4	Occupant 5	Occupant 6
Name	Оссиран 1	Оссират 2	Оссиранго	Оссират 4	Оссиран 3	Сосиранго
Nom						
Prénom						
Sexe	F M M	F M	F M M	F M	F M	F M
Date de naissance						
Toujours présent	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non
Titulaire d'une carte d'invalidité	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non
Lien de parenté avec l'u	un des signat		: cochez la	case corresp	ondante	
Conjoint(e)	Ш			Ш		
Pacsé(e)						
Concubin(e)						
Enfant						
Enfant en garde alternée						
Enfant en droit de visite						
Père						
Mère						
Autre parent(e)						
Sans parenté						
Situation emploi : coch	ez la case co	rrespondant	ie .			
Agent de l'État						
Assistant(e) familial(e) ou maternel(le)						
CDI						
CDD						
Demandeur(-euse) d'emploi inscrit(e) à Pôle Emploi						
Retraité(e)						
Etudiant(e) Apprenti(e)						
Artisan						
Commerçant						
Profession libérale						
Autre						
Ressources mensuelle	s : cochez la	case corresp	ondante			
RSA-socle						
Prime d'activité						
Allocation Adulte Handicapé (AAH)						
Autres ressources (hors APL ou AL)						
Pension alimentaire reçue						
Allocation chômage - Indemnités Pension d'invalidité						
Allocations familiales (hors APL ou AL)						
Allocation d'Éducation d'Enfant Handicapé (AEEH)						
Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP)						
Allocation Jeune Enfant (PAJE)						
Allocation de solidarité aux personnes âgées (minimum vieillesse)						
Si plus de 6 occupants non signataires dans l	e logement, indique	ez ici le nombre de	personnes supplén	nentaires :		



Blagnac, le 2 octobre 2024



du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00



99999999999

Merci de retourner votre enquête à l'aide de l'enveloppe T jointe à l'adresse suivante : LA CITE JARDINS
CENTRE DE TRAITEMENT DES ENQUÊTES AUTORISATION 23045
75482 PARIS CEDEX 10

A RETOURNER AVANT LE 3 NOVEMBRE 2024

Vos références :

OBJET: ENQUÊTE 2025 RELATIVE AU SUPPLEMENT DE LOYER DE SOLIDARITE

(LOIS N° 96-162 DU 4 MARS 1996 - 2006-872 du 13 JUILLET 2006 et 2009-323 du 25 mars 2009).

Madame, Monsieur,

Conformément à la réglementation du Code de la Construction et de l'Habitat, La Cité Jardins vous adresse <u>l'enquête obligatoire</u> relative à l'occupation sociale et permettant de déterminer si vous êtes redevable du Supplément de Loyer Solidarité (SLS).

En conséquence, nous vous demandons de nous retourner pour le **4 novembre 2024** au plus tard, le présent questionnaire*, après l'avoir rempli et en y joignant, dans leur intégralité et pour toutes les personnes occupant le logement, les justificatifs mentionnés dans la notice du questionnaire.

A cet effet vous voudrez bien utiliser l'enveloppe T ci-jointe.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, <u>effectuer votre déclaration en ligne</u>, à l'adresse suivante et avec vos codes d'accès ci-dessous :

Site: https://lacitejardins.enquetelegale.fr

Identifiant:

Mot de passe de la première connexion :

ATTENTION:

- 1/ Vous devrez impérativement nous informer de tout changement de situation qui interviendrait après réponse à cette enquête.
- 2/ En cas de non réponse ou de dossier incomplet, nous serions contraints, conformément à la loi, d'appliquer des frais de dossier de non réponse pour un montant de 25 euros.

Par ailleurs, du fait des dispositions en vigueur, le Supplément de Loyer de Solidarité vous serait appliqué au taux maximum, et pourrait alors atteindre des montants extrêmement pénalisants.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La Direction Générale.

*Les données à caractère personnel recueillies au titre de la présente enquête font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'application du supplément de loyer de solidarité afin de répondre aux exigences de la réglementation du Code de la Construction et de l'Habitation. Conformément au règlement européen relatif à la protection des données entré en vigueur le 25 mai 2018 et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, ainsi qu'à ses textes d'application, La Cité Jardins assure la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel.

Ces informations seront utilisées et feront l'objet de communication extérieure uniquement pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le Locataire bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent, qu'il peut exercer en adressant directement sa demande par courrier à l'adresse du siège social du bailleur. La Cité Jardins peut s'opposer à la suppression des données concernant le Locataire qui en ferait la demande, car la présente enquête relève d'une obligation légale et de l'exécution d'un contrat de location pour un logement social.

La Cité Jardins informe le Locataire qu'il a la possibilité de saisir l'autorité de contrôle compétente, la CNIL : https://www.cnil.fr/fr.

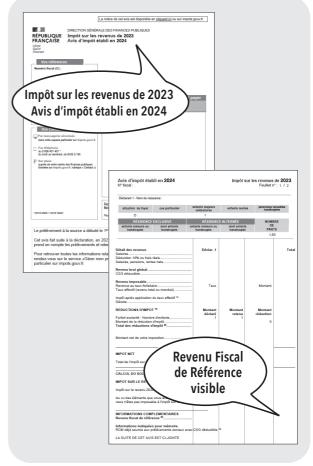


18 rue de Guyenne - BP 90041 - 31702 Blagnac Cedex

- 1 La copie dans son intégralité de votre AVIS D'IMPOT établi en 2024 sur les revenus de l'année 2023 (c'est-à-dire les pages où sont mentionnés vos noms et adresse d'une part, et d'autre part le détail de vos revenus).
- 2 Pour chacun des occupants ne figurant pas sur votre avis d'imposition, la copie de leur AVIS D'IMPOT établi en 2024 (sur les revenus de l'année 2023).

Si vous n'êtes pas en possession de votre avis d'impôt, vous pouvez éventuellement le récupérer dans votre espace particulier sur le site internet des impôts : https://www.impots.gouv.fr. A défaut, adressez-vous, dans les meilleurs délais, à votre Centre des impôts, pour obtenir un duplicata d'avis d'impôt, ou un récépissé de déclaration tardive.

Mariage ou PACS survenu en 2023 ou 2024							
□ OUI □ NON							
Si oui, vous devez fournir la copie de tous les AVIS D'IMPOT établis en 2024 (sur les revenus de l'année 2023), si vous optez pour la déclaration séparée ou la déclaration commune et la copie du livret de famille ou de l'acte de mariage (ou de la convention de PACS).							
© Divorce ou dissolution du PACS survenu(e) en 2023 ou 2024							
□ OUI □ NON							
Si oui, vous devez fournir la copie du jugement de divorce, ou de l'ordonnance de non-conciliation, ou du récépissé de l'enregistrement de la dissolution du PACS.							
☞ Décès survenu en 2023 ou 2024							
□ OUI □ NON							
Si oui, vous devez fournir la copie du certificat de décès et de la copie de tous les avis d'impôt établis en 2024 sur les revenus de l'année 2023 avant et après le changement de situation (situation partielle).							
Paissance							
☐ OUI en 2023 ☐ OUI en 2024 ☐ NON							
N'oubliez pas de joindre la copie du livret de famille ou de l' extrait d'acte de naissance .							
☼ Vous ou votre conjoint avez subi une baisse de ressources d'au moins 10% entre 2023 ou 2024 (retraite ou autre).							



Si oui, vous devez fournir vos justificatifs de ressources des 12 derniers mois.

Enfant faisant l'objet d'un droit de visite et d'hébergement

NON

Vous devez fournir la copie de la décision du juge aux affaires familiales, ou de la convention élaborée par les parents et homologuée par le juge, ou l'attestation des deux parents, afin d'en tenir compte dans le calcul de votre catégorie de ménage.

☞ Invalidité

OUI

Pour tout occupant détenteur d'une Carte Mobilité Inclusion mention 'Invalidité' ou d'une Carte Invalidité avec un taux supérieur ou égal à 80%, vous devez fournir la copie <u>recto-verso</u> afin d'en tenir compte dans le calcul de votre catégorie de ménage.

Il est précisé au locataire que les données à caractère personnel recueillies au titre de la présente enquête font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'application du supplément de loyer de solidarité afin de répondre aux exigences des articles L441-3 à L441-15, L442-12 et R441-19 à R441-31 du CCH. Conformément au règlement européen relatif à la protection des données entré en vigueur le 25 mai 2018 et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, ainsi qu'à ses textes d'application, l'organisme Hlm La Cité Jardins assure la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel.

Ces informations seront utilisées et feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Ainsi, peuvent être destinataires des informations les concernant et dans la limite de leurs attributions respectives :

- Les employés de l'organisme Hlm La Cité Jardins chargés de traiter les données dans le cadre de leurs fonctions ;
- Les tiers autorisés, organismes se prévalant d'une disposition légale pour obtenir communication de données ;
- Les sous-traitants ;
- Les destinataires, que l'organisme Hlm estime légitimes à recevoir des données.

L'organisme Hlm s'assurera que seules données adéquates, pertinentes et non excessives au regard de la finalité poursuivie sont communiquées.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le locataire bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent, qu'il peut exercer en adressant directement sa demande par courriel à accueil@lacitejardins.fr. L'organisme Hlm La Cité Jardins peut s'opposer à la suppression des données concernant le locataire qui en ferait la demande, car la présente enquête relève d'une obligation légale et de l'exécution d'un contrat de location pour un logement social. L'organisme Hlm La Cité Jardins informe le locataire qu'il a la possibilité de saisir l'autorité de contrôle compétente, la CNIL : https://www.cnil.fr/fr.

S 1 : Premier signataire du contrat de location					
Nom / Prénom : Né(e) le :					
En cas de réponse négative, cochez le motif. Toujours présent Oui Non Décès Divorce Séparation Autre, précisez :					
Situation familiale :					
□ Oui, toujours vrai □ Non, nouvelle situation □ □ Marié(e) □ Concubin(e) □ Pacsé(e) □ Célibataire □ Veuf(ve) □ Séparé(e) □ Divorcé(e) Si titulaire d'une carte d'invalidité, cochez la case ci-contre : □ Numéros de téléphones personnels Fixe* □ Portable*					
Mail*					
Situation emploi : cochez la case correspondante Agent de l'État CDI Retraité(e) Apprenti(e) Demandeur(-euse) d'emploi inscrit(e) à Pôle Emploi Assistant(e) familial(e) ou maternel(le) CDD Etudiant(e) Artisan Commerçant Profession libérale Autre					
Vos ressources mensuelles : cochez la case correspondante					
RSA-socle Pension d'invalidité					
Prime d'activité Allocations familiales (hors APL ou AL)					
Allocation Adulte Handicapé (AAH) Allocation d'Éducation d'Enfant Handicapé (AEEH)					
Autres ressources (hors APL ou AL) Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP)					
Pension alimentaire reçue Allocation Jeune Enfant (PAJE)					
Allocation chômage - Indemnités Allocation de solidarité aux personnes âgées (minimum vieillesse)					
S 2 : Second signataire du contrat de location					
Nom / Prénom : Né(e) le :					
Toujours présent Oui Non Décès Divorce Séparation Autre, précisez :					
Situation familiale:					
□ Oui, toujours vrai □ Non, nouvelle situation □ □ Marié(e) □ Concubin(e) □ Pacsé(e) □ Célibataire □ Veuf(ve) □ Séparé(e) □ Divorcé(e)					
Si titulaire d'une carte d'invalidité, cochez la case ci-contre :					
Numéros de téléphones personnels Fixe* Portable*					
Mail*					
Situation emploi : cochez la case correspondante Agent de l'État CDI Retraité(e) Apprenti(e) Demandeur(-euse) d'emploi inscrit(e) à Pôle Emploi Assistant(e) familial(e) ou maternel(le) CDD Etudiant(e) Artisan Commerçant Profession libérale Autre					
Vos ressources mensuelles : cochez la case correspondante RSA-socle Pension d'invalidité					
Allocation Adulte Handicapé (AAH) Allocation d'Éducation d'Enfant Handicapé (AEEH)					
Autres ressources (hors APL ou AL) Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP)					
Pension alimentaire reçue Allocation Jeune Enfant (PAJE)					
Allocation chômage - Indemnités Allocation de solidarité aux personnes âgées (minimum vieillesse)					
Un troisième signataire est présent sur votre contrat :					
Est-ce toujours vrai ? Oui Non Non Si oui, n'oubliez pas de fournir la copie de son AVIS D'IMPOT établi en 2024 sur les revenus de l'annee 2023 et la copie RECTO-VERSO d'une Carte Mobilité Inclusion mention 'Invalidité' ou d'une Carte Invalidité avec un taux supérieur ou égal à 80% si vous en êtes détenteur.					



^{*} Ces données facultatives pourront être utilisées pour les besoins de l'enquête.

Remplissez également le verso du questionnaire

C 1 à C 6 : Les autres personnes logées (enfants, occupants réguliers non signataires, etc.)						
Pour chaque nouvel occupant, remplissez une colonne. En cas de départ d'un occupant pré-renseigné, cochez «NON» en face de la case «Toujours présent». Si d'autres occupants vivent dans le logement, remplissez un cadre pour chacun d'eux. S'il n'y a pas assez de cadres pour tous les occupants, donnez les informations sur une feuille complémentaire.						
	Occupant 1	Occupant 2	Occupant 3	Occupant 4	Occupant 5	Occupant 6
Name	Оссиран 1	Оссират 2	Оссиран о	Оссират 4	Оссиран 3	Сосиранго
Nom						
Prénom						
Sexe	F M M	F M	F M M	F M	F M	F M
Date de naissance						
Toujours présent	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non
Titulaire d'une carte d'invalidité	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non
Lien de parenté avec l'u	un des signat		: cochez la	case corresp	ondante	
Conjoint(e)	Ш			Ш		
Pacsé(e)						
Concubin(e)						
Enfant						
Enfant en garde alternée						
Enfant en droit de visite						
Père						
Mère						
Autre parent(e)						
Sans parenté						
Situation emploi : coch	ez la case co	rrespondant	ie .			
Agent de l'État						
Assistant(e) familial(e) ou maternel(le)						
CDI						
CDD						
Demandeur(-euse) d'emploi inscrit(e) à Pôle Emploi						
Retraité(e)						
Etudiant(e) Apprenti(e)						
Artisan						
Commerçant						
Profession libérale						
Autre						
Ressources mensuelle	s : cochez la	case corresp	ondante			
RSA-socle						
Prime d'activité						
Allocation Adulte Handicapé (AAH)						
Autres ressources (hors APL ou AL)						
Pension alimentaire reçue						
Allocation chômage - Indemnités Pension d'invalidité						
Allocations familiales (hors APL ou AL)						
Allocation d'Éducation d'Enfant Handicapé (AEEH)						
Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP)						
Allocation Jeune Enfant (PAJE)						
Allocation de solidarité aux personnes âgées (minimum vieillesse)						
Si plus de 6 occupants non signataires dans l	e logement, indique	ez ici le nombre de	personnes supplén	nentaires :		



Blagnac, le 2 octobre 2024



du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00



99999999999

Merci de retourner votre enquête à l'aide de l'enveloppe T jointe à l'adresse suivante : LA CITE JARDINS
CENTRE DE TRAITEMENT DES ENQUÊTES AUTORISATION 23045
75482 PARIS CEDEX 10

A RETOURNER AVANT LE 3 NOVEMBRE 2024

Vos références :

OBJET: ENQUÊTE 2025 RELATIVE AU SUPPLEMENT DE LOYER DE SOLIDARITE

(LOIS N° 96-162 DU 4 MARS 1996 - 2006-872 du 13 JUILLET 2006 et 2009-323 du 25 mars 2009).

Madame, Monsieur,

Conformément à la réglementation du Code de la Construction et de l'Habitat, La Cité Jardins vous adresse <u>l'enquête obligatoire</u> relative à l'occupation sociale et permettant de déterminer si vous êtes redevable du Supplément de Loyer Solidarité (SLS).

En conséquence, nous vous demandons de nous retourner pour le **4 novembre 2024** au plus tard, le présent questionnaire*, après l'avoir rempli et en y joignant, dans leur intégralité et pour toutes les personnes occupant le logement, les justificatifs mentionnés dans la notice du questionnaire.

A cet effet vous voudrez bien utiliser l'enveloppe T ci-jointe.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, <u>effectuer votre déclaration en ligne</u>, à l'adresse suivante et avec vos codes d'accès ci-dessous :

Site: https://lacitejardins.enquetelegale.fr

Identifiant:

Mot de passe de la première connexion :

ATTENTION:

- 1/ Vous devrez impérativement nous informer de tout changement de situation qui interviendrait après réponse à cette enquête.
- 2/ En cas de non réponse ou de dossier incomplet, nous serions contraints, conformément à la loi, d'appliquer des frais de dossier de non réponse pour un montant de 25 euros.

Par ailleurs, du fait des dispositions en vigueur, le Supplément de Loyer de Solidarité vous serait appliqué au taux maximum, et pourrait alors atteindre des montants extrêmement pénalisants.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La Direction Générale.

*Les données à caractère personnel recueillies au titre de la présente enquête font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'application du supplément de loyer de solidarité afin de répondre aux exigences de la réglementation du Code de la Construction et de l'Habitation. Conformément au règlement européen relatif à la protection des données entré en vigueur le 25 mai 2018 et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, ainsi qu'à ses textes d'application, La Cité Jardins assure la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel.

Ces informations seront utilisées et feront l'objet de communication extérieure uniquement pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le Locataire bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent, qu'il peut exercer en adressant directement sa demande par courrier à l'adresse du siège social du bailleur. La Cité Jardins peut s'opposer à la suppression des données concernant le Locataire qui en ferait la demande, car la présente enquête relève d'une obligation légale et de l'exécution d'un contrat de location pour un logement social.

La Cité Jardins informe le Locataire qu'il a la possibilité de saisir l'autorité de contrôle compétente, la CNIL : https://www.cnil.fr/fr.

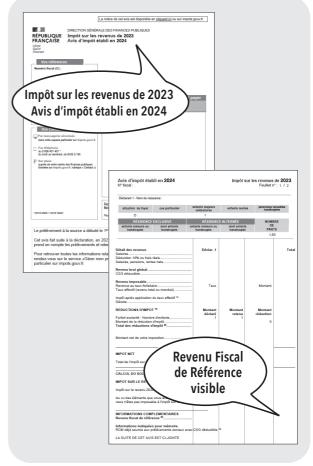


18 rue de Guyenne - BP 90041 - 31702 Blagnac Cedex

- 1 La copie dans son intégralité de votre AVIS D'IMPOT établi en 2024 sur les revenus de l'année 2023 (c'est-à-dire les pages où sont mentionnés vos noms et adresse d'une part, et d'autre part le détail de vos revenus).
- 2 Pour chacun des occupants ne figurant pas sur votre avis d'imposition, la copie de leur AVIS D'IMPOT établi en 2024 (sur les revenus de l'année 2023).

Si vous n'êtes pas en possession de votre avis d'impôt, vous pouvez éventuellement le récupérer dans votre espace particulier sur le site internet des impôts : https://www.impots.gouv.fr. A défaut, adressez-vous, dans les meilleurs délais, à votre Centre des impôts, pour obtenir un duplicata d'avis d'impôt, ou un récépissé de déclaration tardive.

Mariage ou PACS survenu en 2023 ou 2024							
□ OUI □ NON							
Si oui, vous devez fournir la copie de tous les AVIS D'IMPOT établis en 2024 (sur les revenus de l'année 2023), si vous optez pour la déclaration séparée ou la déclaration commune et la copie du livret de famille ou de l'acte de mariage (ou de la convention de PACS).							
© Divorce ou dissolution du PACS survenu(e) en 2023 ou 2024							
□ OUI □ NON							
Si oui, vous devez fournir la copie du jugement de divorce, ou de l'ordonnance de non-conciliation, ou du récépissé de l'enregistrement de la dissolution du PACS.							
☞ Décès survenu en 2023 ou 2024							
□ OUI □ NON							
Si oui, vous devez fournir la copie du certificat de décès et de la copie de tous les avis d'impôt établis en 2024 sur les revenus de l'année 2023 avant et après le changement de situation (situation partielle).							
Paissance							
☐ OUI en 2023 ☐ OUI en 2024 ☐ NON							
N'oubliez pas de joindre la copie du livret de famille ou de l' extrait d'acte de naissance .							
☼ Vous ou votre conjoint avez subi une baisse de ressources d'au moins 10% entre 2023 ou 2024 (retraite ou autre).							



Si oui, vous devez fournir vos justificatifs de ressources des 12 derniers mois.

Enfant faisant l'objet d'un droit de visite et d'hébergement

NON

Vous devez fournir la copie de la décision du juge aux affaires familiales, ou de la convention élaborée par les parents et homologuée par le juge, ou l'attestation des deux parents, afin d'en tenir compte dans le calcul de votre catégorie de ménage.

☞ Invalidité

OUI

Pour tout occupant détenteur d'une Carte Mobilité Inclusion mention 'Invalidité' ou d'une Carte Invalidité avec un taux supérieur ou égal à 80%, vous devez fournir la copie <u>recto-verso</u> afin d'en tenir compte dans le calcul de votre catégorie de ménage.

Il est précisé au locataire que les données à caractère personnel recueillies au titre de la présente enquête font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'application du supplément de loyer de solidarité afin de répondre aux exigences des articles L441-3 à L441-15, L442-12 et R441-19 à R441-31 du CCH. Conformément au règlement européen relatif à la protection des données entré en vigueur le 25 mai 2018 et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, ainsi qu'à ses textes d'application, l'organisme Hlm La Cité Jardins assure la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel.

Ces informations seront utilisées et feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Ainsi, peuvent être destinataires des informations les concernant et dans la limite de leurs attributions respectives :

- Les employés de l'organisme Hlm La Cité Jardins chargés de traiter les données dans le cadre de leurs fonctions ;
- Les tiers autorisés, organismes se prévalant d'une disposition légale pour obtenir communication de données ;
- Les sous-traitants ;
- Les destinataires, que l'organisme Hlm estime légitimes à recevoir des données.

L'organisme Hlm s'assurera que seules données adéquates, pertinentes et non excessives au regard de la finalité poursuivie sont communiquées.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le locataire bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent, qu'il peut exercer en adressant directement sa demande par courriel à accueil@lacitejardins.fr. L'organisme Hlm La Cité Jardins peut s'opposer à la suppression des données concernant le locataire qui en ferait la demande, car la présente enquête relève d'une obligation légale et de l'exécution d'un contrat de location pour un logement social. L'organisme Hlm La Cité Jardins informe le locataire qu'il a la possibilité de saisir l'autorité de contrôle compétente, la CNIL : https://www.cnil.fr/fr.

S 1 : Premier signataire du contrat de location					
Nom / Prénom : Né(e) le :					
En cas de réponse négative, cochez le motif. Toujours présent Oui Non Décès Divorce Séparation Autre, précisez :					
Situation familiale :					
□ Oui, toujours vrai □ Non, nouvelle situation □ □ Marié(e) □ Concubin(e) □ Pacsé(e) □ Célibataire □ Veuf(ve) □ Séparé(e) □ Divorcé(e) Si titulaire d'une carte d'invalidité, cochez la case ci-contre : □ Numéros de téléphones personnels Fixe* □ Portable*					
Mail*					
Situation emploi : cochez la case correspondante Agent de l'État CDI Retraité(e) Apprenti(e) Demandeur(-euse) d'emploi inscrit(e) à Pôle Emploi Assistant(e) familial(e) ou maternel(le) CDD Etudiant(e) Artisan Commerçant Profession libérale Autre					
Vos ressources mensuelles : cochez la case correspondante					
RSA-socle Pension d'invalidité					
Prime d'activité Allocations familiales (hors APL ou AL)					
Allocation Adulte Handicapé (AAH) Allocation d'Éducation d'Enfant Handicapé (AEEH)					
Autres ressources (hors APL ou AL) Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP)					
Pension alimentaire reçue Allocation Jeune Enfant (PAJE)					
Allocation chômage - Indemnités Allocation de solidarité aux personnes âgées (minimum vieillesse)					
S 2 : Second signataire du contrat de location					
Nom / Prénom : Né(e) le :					
Toujours présent Oui Non Décès Divorce Séparation Autre, précisez :					
Situation familiale:					
□ Oui, toujours vrai □ Non, nouvelle situation □ □ Marié(e) □ Concubin(e) □ Pacsé(e) □ Célibataire □ Veuf(ve) □ Séparé(e) □ Divorcé(e)					
Si titulaire d'une carte d'invalidité, cochez la case ci-contre :					
Numéros de téléphones personnels Fixe* Portable*					
Mail*					
Situation emploi : cochez la case correspondante Agent de l'État CDI Retraité(e) Apprenti(e) Demandeur(-euse) d'emploi inscrit(e) à Pôle Emploi Assistant(e) familial(e) ou maternel(le) CDD Etudiant(e) Artisan Commerçant Profession libérale Autre					
Vos ressources mensuelles : cochez la case correspondante RSA-socle Pension d'invalidité					
Allocation Adulte Handicapé (AAH) Allocation d'Éducation d'Enfant Handicapé (AEEH)					
Autres ressources (hors APL ou AL) Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP)					
Pension alimentaire reçue Allocation Jeune Enfant (PAJE)					
Allocation chômage - Indemnités Allocation de solidarité aux personnes âgées (minimum vieillesse)					
Un troisième signataire est présent sur votre contrat :					
Est-ce toujours vrai ? Oui Non Non Si oui, n'oubliez pas de fournir la copie de son AVIS D'IMPOT établi en 2024 sur les revenus de l'annee 2023 et la copie RECTO-VERSO d'une Carte Mobilité Inclusion mention 'Invalidité' ou d'une Carte Invalidité avec un taux supérieur ou égal à 80% si vous en êtes détenteur.					



^{*} Ces données facultatives pourront être utilisées pour les besoins de l'enquête.

Remplissez également le verso du questionnaire

C 1 à C 6 : Les autres personnes logées (enfants, occupants réguliers non signataires, etc.)						
Pour chaque nouvel occupant, remplissez une colonne. En cas de départ d'un occupant pré-renseigné, cochez «NON» en face de la case «Toujours présent». Si d'autres occupants vivent dans le logement, remplissez un cadre pour chacun d'eux. S'il n'y a pas assez de cadres pour tous les occupants, donnez les informations sur une feuille complémentaire.						
	Occupant 1	Occupant 2	Occupant 3	Occupant 4	Occupant 5	Occupant 6
Name	Оссиран 1	Оссират 2	Оссиранго	Оссират 4	Оссиран 3	Сосиранго
Nom						
Prénom						
Sexe	F M M	F M	F M M	F M	F M	F M
Date de naissance						
Toujours présent	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non
Titulaire d'une carte d'invalidité	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non
Lien de parenté avec l'u	un des signat		: cochez la	case corresp	ondante	
Conjoint(e)	Ш			Ш		
Pacsé(e)						
Concubin(e)						
Enfant						
Enfant en garde alternée						
Enfant en droit de visite						
Père						
Mère						
Autre parent(e)						
Sans parenté						
Situation emploi : coch	ez la case co	rrespondant	ie .			
Agent de l'État						
Assistant(e) familial(e) ou maternel(le)						
CDI						
CDD						
Demandeur(-euse) d'emploi inscrit(e) à Pôle Emploi						
Retraité(e)						
Etudiant(e) Apprenti(e)						
Artisan						
Commerçant						
Profession libérale						
Autre						
Ressources mensuelle	s : cochez la	case corresp	ondante			
RSA-socle						
Prime d'activité						
Allocation Adulte Handicapé (AAH)						
Autres ressources (hors APL ou AL)						
Pension alimentaire reçue						
Allocation chômage - Indemnités Pension d'invalidité						
Allocations familiales (hors APL ou AL)						
Allocation d'Éducation d'Enfant Handicapé (AEEH)						
Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP)						
Allocation Jeune Enfant (PAJE)						
Allocation de solidarité aux personnes âgées (minimum vieillesse)						
Si plus de 6 occupants non signataires dans l	e logement, indique	ez ici le nombre de	personnes supplén	nentaires :		



Blagnac, le 2 octobre 2024



du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00



99999999999

Merci de retourner votre enquête à l'aide de l'enveloppe T jointe à l'adresse suivante : LA CITE JARDINS
CENTRE DE TRAITEMENT DES ENQUÊTES AUTORISATION 23045
75482 PARIS CEDEX 10

A RETOURNER AVANT LE 3 NOVEMBRE 2024

Vos références :

OBJET: ENQUÊTE 2025 RELATIVE AU SUPPLEMENT DE LOYER DE SOLIDARITE

(LOIS N° 96-162 DU 4 MARS 1996 - 2006-872 du 13 JUILLET 2006 et 2009-323 du 25 mars 2009).

Madame, Monsieur,

Conformément à la réglementation du Code de la Construction et de l'Habitat, La Cité Jardins vous adresse <u>l'enquête obligatoire</u> relative à l'occupation sociale et permettant de déterminer si vous êtes redevable du Supplément de Loyer Solidarité (SLS).

En conséquence, nous vous demandons de nous retourner pour le **4 novembre 2024** au plus tard, le présent questionnaire*, après l'avoir rempli et en y joignant, dans leur intégralité et pour toutes les personnes occupant le logement, les justificatifs mentionnés dans la notice du questionnaire.

A cet effet vous voudrez bien utiliser l'enveloppe T ci-jointe.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, <u>effectuer votre déclaration en ligne</u>, à l'adresse suivante et avec vos codes d'accès ci-dessous :

Site: https://lacitejardins.enquetelegale.fr

Identifiant:

Mot de passe de la première connexion :

ATTENTION:

- 1/ Vous devrez impérativement nous informer de tout changement de situation qui interviendrait après réponse à cette enquête.
- 2/ En cas de non réponse ou de dossier incomplet, nous serions contraints, conformément à la loi, d'appliquer des frais de dossier de non réponse pour un montant de 25 euros.

Par ailleurs, du fait des dispositions en vigueur, le Supplément de Loyer de Solidarité vous serait appliqué au taux maximum, et pourrait alors atteindre des montants extrêmement pénalisants.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La Direction Générale.

*Les données à caractère personnel recueillies au titre de la présente enquête font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'application du supplément de loyer de solidarité afin de répondre aux exigences de la réglementation du Code de la Construction et de l'Habitation. Conformément au règlement européen relatif à la protection des données entré en vigueur le 25 mai 2018 et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, ainsi qu'à ses textes d'application, La Cité Jardins assure la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel.

Ces informations seront utilisées et feront l'objet de communication extérieure uniquement pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le Locataire bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent, qu'il peut exercer en adressant directement sa demande par courrier à l'adresse du siège social du bailleur. La Cité Jardins peut s'opposer à la suppression des données concernant le Locataire qui en ferait la demande, car la présente enquête relève d'une obligation légale et de l'exécution d'un contrat de location pour un logement social.

La Cité Jardins informe le Locataire qu'il a la possibilité de saisir l'autorité de contrôle compétente, la CNIL : https://www.cnil.fr/fr.

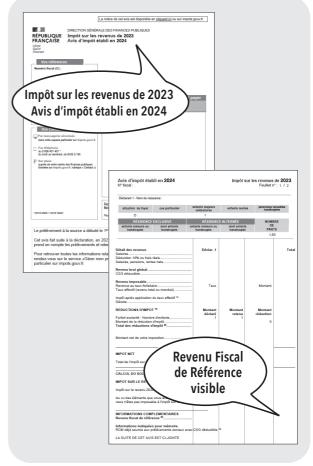


18 rue de Guyenne - BP 90041 - 31702 Blagnac Cedex

- 1 La copie dans son intégralité de votre AVIS D'IMPOT établi en 2024 sur les revenus de l'année 2023 (c'est-à-dire les pages où sont mentionnés vos noms et adresse d'une part, et d'autre part le détail de vos revenus).
- 2 Pour chacun des occupants ne figurant pas sur votre avis d'imposition, la copie de leur AVIS D'IMPOT établi en 2024 (sur les revenus de l'année 2023).

Si vous n'êtes pas en possession de votre avis d'impôt, vous pouvez éventuellement le récupérer dans votre espace particulier sur le site internet des impôts : https://www.impots.gouv.fr. A défaut, adressez-vous, dans les meilleurs délais, à votre Centre des impôts, pour obtenir un duplicata d'avis d'impôt, ou un récépissé de déclaration tardive.

Mariage ou PACS survenu en 2023 ou 2024						
□ OUI □ NON						
Si oui, vous devez fournir la copie de tous les AVIS D'IMPOT établis en 2024 (sur les revenus de l'année 2023), si vous optez pour la déclaration séparée ou la déclaration commune et la copie du livret de famille ou de l'acte de mariage (ou de la convention de PACS).						
© Divorce ou dissolution du PACS survenu(e) en 2023 ou 2024						
□ OUI □ NON						
Si oui, vous devez fournir la copie du jugement de divorce, ou de l'ordonnance de non-conciliation, ou du récépissé de l'enregistrement de la dissolution du PACS.						
 Décès survenu en 2023 ou 2024 						
□ OUI □ NON						
Si oui, vous devez fournir la copie du certificat de décès et de la copie de tous les avis d'impôt établis en 2024 sur les revenus de l'année 2023 avant et après le changement de situation (situation partielle).						
Paissance						
☐ OUI en 2023 ☐ OUI en 2024 ☐ NON						
N'oubliez pas de joindre la copie du livret de famille ou de l' extrait d'acte de naissance .						
☼ Vous ou votre conjoint avez subi une baisse de ressources d'au moins 10% entre 2023 ou 2024 (retraite ou autre).						



Si oui, vous devez fournir vos justificatifs de ressources des 12 derniers mois.

Enfant faisant l'objet d'un droit de visite et d'hébergement

NON

Vous devez fournir la copie de la décision du juge aux affaires familiales, ou de la convention élaborée par les parents et homologuée par le juge, ou l'attestation des deux parents, afin d'en tenir compte dans le calcul de votre catégorie de ménage.

☞ Invalidité

OUI

Pour tout occupant détenteur d'une Carte Mobilité Inclusion mention 'Invalidité' ou d'une Carte Invalidité avec un taux supérieur ou égal à 80%, vous devez fournir la copie <u>recto-verso</u> afin d'en tenir compte dans le calcul de votre catégorie de ménage.

Il est précisé au locataire que les données à caractère personnel recueillies au titre de la présente enquête font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'application du supplément de loyer de solidarité afin de répondre aux exigences des articles L441-3 à L441-15, L442-12 et R441-19 à R441-31 du CCH. Conformément au règlement européen relatif à la protection des données entré en vigueur le 25 mai 2018 et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, ainsi qu'à ses textes d'application, l'organisme Hlm La Cité Jardins assure la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel.

Ces informations seront utilisées et feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Ainsi, peuvent être destinataires des informations les concernant et dans la limite de leurs attributions respectives :

- Les employés de l'organisme Hlm La Cité Jardins chargés de traiter les données dans le cadre de leurs fonctions ;
- Les tiers autorisés, organismes se prévalant d'une disposition légale pour obtenir communication de données ;
- Les sous-traitants ;
- Les destinataires, que l'organisme Hlm estime légitimes à recevoir des données.

L'organisme Hlm s'assurera que seules données adéquates, pertinentes et non excessives au regard de la finalité poursuivie sont communiquées.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le locataire bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent, qu'il peut exercer en adressant directement sa demande par courriel à accueil@lacitejardins.fr. L'organisme Hlm La Cité Jardins peut s'opposer à la suppression des données concernant le locataire qui en ferait la demande, car la présente enquête relève d'une obligation légale et de l'exécution d'un contrat de location pour un logement social. L'organisme Hlm La Cité Jardins informe le locataire qu'il a la possibilité de saisir l'autorité de contrôle compétente, la CNIL : https://www.cnil.fr/fr.

S 1 : Premier signataire du contrat de location						
Nom / Prénom : Né(e) le :						
En cas de réponse négative, cochez le motif. Toujours présent Oui Non Décès Divorce Séparation Autre, précisez :						
Situation familiale :						
□ Oui, toujours vrai □ Non, nouvelle situation □ □ Marié(e) □ Concubin(e) □ Pacsé(e) □ Célibataire □ Veuf(ve) □ Séparé(e) □ Divorcé(e) Si titulaire d'une carte d'invalidité, cochez la case ci-contre : □ Numéros de téléphones personnels Fixe* □ Portable*						
Mail*						
Situation emploi : cochez la case correspondante Agent de l'État CDI Retraité(e) Apprenti(e) Demandeur(-euse) d'emploi inscrit(e) à Pôle Emploi Assistant(e) familial(e) ou maternel(le) CDD Etudiant(e) Artisan Commerçant Profession libérale Autre						
Vos ressources mensuelles : cochez la case correspondante						
RSA-socle Pension d'invalidité						
Prime d'activité Allocations familiales (hors APL ou AL)						
Allocation Adulte Handicapé (AAH) Allocation d'Éducation d'Enfant Handicapé (AEEH)						
Autres ressources (hors APL ou AL) Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP)						
Pension alimentaire reçue Allocation Jeune Enfant (PAJE)						
Allocation chômage - Indemnités Allocation de solidarité aux personnes âgées (minimum vieillesse)						
S 2 : Second signataire du contrat de location						
Nom / Prénom : Né(e) le :						
Toujours présent Oui Non Décès Divorce Séparation Autre, précisez :						
Situation familiale :						
□ Oui, toujours vrai □ Non, nouvelle situation □ □ Marié(e) □ Concubin(e) □ Pacsé(e) □ Célibataire □ Veuf(ve) □ Séparé(e) □ Divorcé(e)						
Si titulaire d'une carte d'invalidité, cochez la case ci-contre :						
Numéros de téléphones personnels Fixe* Portable*						
Mail*						
Situation emploi : cochez la case correspondante Agent de l'État CDI Retraité(e) Apprenti(e) Demandeur(-euse) d'emploi inscrit(e) à Pôle Emploi Assistant(e) familial(e) ou maternel(le) CDD Etudiant(e) Artisan Commerçant Profession libérale Autre Vos ressources mensuelles : cochez la case correspondante						
RSA-socle Pension d'invalidité						
Prime d'activité Allocations familiales (hors APL ou AL)						
Allocation Adulte Handicapé (AAH) Allocation d'Éducation d'Enfant Handicapé (AEEH)						
Autres ressources (hors APL ou AL) Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP)						
Pension alimentaire reçue Allocation Jeune Enfant (PAJE)						
Allocation chômage - Indemnités Allocation de solidarité aux personnes âgées (minimum vieillesse)						
Un troisième signataire est présent sur votre contrat :						
Est-ce toujours vrai ? Oui Non Non Si oui, n'oubliez pas de fournir la copie de son AVIS D'IMPOT établi en 2024 sur les revenus de l'annee 2023 et la copie RECTO-VERSO d'une Carte Mobilité Inclusion mention 'Invalidité' ou d'une Carte Invalidité avec un taux supérieur ou égal à 80% si vous en êtes détenteur.						



^{*} Ces données facultatives pourront être utilisées pour les besoins de l'enquête.

Remplissez également le verso du questionnaire

	C 1 à C 6 : Les autres personnes logées (enfants, occupants réguliers non signataires, etc.)							
Pour chaque nouvel occupant, remplissez une colonne. En cas de départ d'un occupant pré-renseigné, cochez «NON» en face de la case «Toujours présent». Si d'autres occupants vivent dans le logement, remplissez un cadre pour chacun d'eux. S'il n'y a pas assez de cadres pour tous les occupants, donnez les informations sur une feuille complémentaire.								
7 · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·								
	Occupant 1	Occupant 2	Occupant 3	Occupant 4	Occupant 5	Occupant 6		
Name	Оссиран 1	Оссират 2	Оссиранго	Оссират 4	Оссиран 3	Сосиранго		
Nom								
Prénom								
Sexe	F M M	F M	F M M	F M	F M	F M		
Date de naissance								
Toujours présent	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non		
Titulaire d'une carte d'invalidité	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non		
Lien de parenté avec l'u	un des signat		: cochez la	case corresp	ondante			
Conjoint(e)	Ш							
Pacsé(e)								
Concubin(e)								
Enfant								
Enfant en garde alternée								
Enfant en droit de visite								
Père								
Mère								
Autre parent(e)								
Sans parenté								
Situation emploi : coch	ez la case co	rrespondant	ie .					
Agent de l'État								
Assistant(e) familial(e) ou maternel(le)								
CDI								
CDD								
Demandeur(-euse) d'emploi inscrit(e) à Pôle Emploi								
Retraité(e)								
Etudiant(e) Apprenti(e)								
Artisan								
Commerçant								
Profession libérale								
Autre								
Ressources mensuelle	s : cochez la	case corresp	ondante					
RSA-socle								
Prime d'activité								
Allocation Adulte Handicapé (AAH)								
Autres ressources (hors APL ou AL)								
Pension alimentaire reçue								
Allocation chômage - Indemnités Pension d'invalidité								
Allocations familiales (hors APL ou AL)								
Allocation d'Éducation d'Enfant Handicapé (AEEH)								
Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP)								
Allocation Jeune Enfant (PAJE)								
Allocation de solidarité aux personnes âgées (minimum vieillesse)								
Si plus de 6 occupants non signataires dans le logement, indiquez ici le nombre de personnes supplémentaires :								



Blagnac, le 2 octobre 2024



du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00



99999999999

Merci de retourner votre enquête à l'aide de l'enveloppe T jointe à l'adresse suivante : LA CITE JARDINS
CENTRE DE TRAITEMENT DES ENQUÊTES AUTORISATION 23045
75482 PARIS CEDEX 10

A RETOURNER AVANT LE 3 NOVEMBRE 2024

Vos références :

OBJET: ENQUÊTE 2025 RELATIVE AU SUPPLEMENT DE LOYER DE SOLIDARITE

(LOIS N° 96-162 DU 4 MARS 1996 - 2006-872 du 13 JUILLET 2006 et 2009-323 du 25 mars 2009).

Madame, Monsieur,

Conformément à la réglementation du Code de la Construction et de l'Habitat, La Cité Jardins vous adresse <u>l'enquête obligatoire</u> relative à l'occupation sociale et permettant de déterminer si vous êtes redevable du Supplément de Loyer Solidarité (SLS).

En conséquence, nous vous demandons de nous retourner pour le **4 novembre 2024** au plus tard, le présent questionnaire*, après l'avoir rempli et en y joignant, dans leur intégralité et pour toutes les personnes occupant le logement, les justificatifs mentionnés dans la notice du questionnaire.

A cet effet vous voudrez bien utiliser l'enveloppe T ci-jointe.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, <u>effectuer votre déclaration en ligne</u>, à l'adresse suivante et avec vos codes d'accès ci-dessous :

Site: https://lacitejardins.enquetelegale.fr

Identifiant:

Mot de passe de la première connexion :

ATTENTION:

- 1/ Vous devrez impérativement nous informer de tout changement de situation qui interviendrait après réponse à cette enquête.
- 2/ En cas de non réponse ou de dossier incomplet, nous serions contraints, conformément à la loi, d'appliquer des frais de dossier de non réponse pour un montant de 25 euros.

Par ailleurs, du fait des dispositions en vigueur, le Supplément de Loyer de Solidarité vous serait appliqué au taux maximum, et pourrait alors atteindre des montants extrêmement pénalisants.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La Direction Générale.

*Les données à caractère personnel recueillies au titre de la présente enquête font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'application du supplément de loyer de solidarité afin de répondre aux exigences de la réglementation du Code de la Construction et de l'Habitation. Conformément au règlement européen relatif à la protection des données entré en vigueur le 25 mai 2018 et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, ainsi qu'à ses textes d'application, La Cité Jardins assure la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel.

Ces informations seront utilisées et feront l'objet de communication extérieure uniquement pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le Locataire bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent, qu'il peut exercer en adressant directement sa demande par courrier à l'adresse du siège social du bailleur. La Cité Jardins peut s'opposer à la suppression des données concernant le Locataire qui en ferait la demande, car la présente enquête relève d'une obligation légale et de l'exécution d'un contrat de location pour un logement social.

La Cité Jardins informe le Locataire qu'il a la possibilité de saisir l'autorité de contrôle compétente, la CNIL : https://www.cnil.fr/fr.

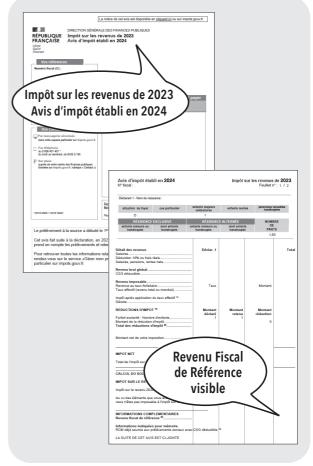


18 rue de Guyenne - BP 90041 - 31702 Blagnac Cedex

- 1 La copie dans son intégralité de votre AVIS D'IMPOT établi en 2024 sur les revenus de l'année 2023 (c'est-à-dire les pages où sont mentionnés vos noms et adresse d'une part, et d'autre part le détail de vos revenus).
- 2 Pour chacun des occupants ne figurant pas sur votre avis d'imposition, la copie de leur AVIS D'IMPOT établi en 2024 (sur les revenus de l'année 2023).

Si vous n'êtes pas en possession de votre avis d'impôt, vous pouvez éventuellement le récupérer dans votre espace particulier sur le site internet des impôts : https://www.impots.gouv.fr. A défaut, adressez-vous, dans les meilleurs délais, à votre Centre des impôts, pour obtenir un duplicata d'avis d'impôt, ou un récépissé de déclaration tardive.

Mariage ou PACS survenu en 2023 ou 2024						
□ OUI □ NON						
Si oui, vous devez fournir la copie de tous les AVIS D'IMPOT établis en 2024 (sur les revenus de l'année 2023), si vous optez pour la déclaration séparée ou la déclaration commune et la copie du livret de famille ou de l'acte de mariage (ou de la convention de PACS).						
© Divorce ou dissolution du PACS survenu(e) en 2023 ou 2024						
□ OUI □ NON						
Si oui, vous devez fournir la copie du jugement de divorce, ou de l'ordonnance de non-conciliation, ou du récépissé de l'enregistrement de la dissolution du PACS.						
 Décès survenu en 2023 ou 2024 						
□ OUI □ NON						
Si oui, vous devez fournir la copie du certificat de décès et de la copie de tous les avis d'impôt établis en 2024 sur les revenus de l'année 2023 avant et après le changement de situation (situation partielle).						
Paissance						
☐ OUI en 2023 ☐ OUI en 2024 ☐ NON						
N'oubliez pas de joindre la copie du livret de famille ou de l' extrait d'acte de naissance .						
☼ Vous ou votre conjoint avez subi une baisse de ressources d'au moins 10% entre 2023 ou 2024 (retraite ou autre).						



Si oui, vous devez fournir vos justificatifs de ressources des 12 derniers mois.

Enfant faisant l'objet d'un droit de visite et d'hébergement

NON

Vous devez fournir la copie de la décision du juge aux affaires familiales, ou de la convention élaborée par les parents et homologuée par le juge, ou l'attestation des deux parents, afin d'en tenir compte dans le calcul de votre catégorie de ménage.

☞ Invalidité

OUI

Pour tout occupant détenteur d'une Carte Mobilité Inclusion mention 'Invalidité' ou d'une Carte Invalidité avec un taux supérieur ou égal à 80%, vous devez fournir la copie <u>recto-verso</u> afin d'en tenir compte dans le calcul de votre catégorie de ménage.

Il est précisé au locataire que les données à caractère personnel recueillies au titre de la présente enquête font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'application du supplément de loyer de solidarité afin de répondre aux exigences des articles L441-3 à L441-15, L442-12 et R441-19 à R441-31 du CCH. Conformément au règlement européen relatif à la protection des données entré en vigueur le 25 mai 2018 et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, ainsi qu'à ses textes d'application, l'organisme Hlm La Cité Jardins assure la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel.

Ces informations seront utilisées et feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Ainsi, peuvent être destinataires des informations les concernant et dans la limite de leurs attributions respectives :

- Les employés de l'organisme Hlm La Cité Jardins chargés de traiter les données dans le cadre de leurs fonctions ;
- Les tiers autorisés, organismes se prévalant d'une disposition légale pour obtenir communication de données ;
- Les sous-traitants ;
- Les destinataires, que l'organisme Hlm estime légitimes à recevoir des données.

L'organisme Hlm s'assurera que seules données adéquates, pertinentes et non excessives au regard de la finalité poursuivie sont communiquées.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le locataire bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent, qu'il peut exercer en adressant directement sa demande par courriel à accueil@lacitejardins.fr. L'organisme Hlm La Cité Jardins peut s'opposer à la suppression des données concernant le locataire qui en ferait la demande, car la présente enquête relève d'une obligation légale et de l'exécution d'un contrat de location pour un logement social. L'organisme Hlm La Cité Jardins informe le locataire qu'il a la possibilité de saisir l'autorité de contrôle compétente, la CNIL : https://www.cnil.fr/fr.

S 1 : Premier signataire du contrat de location						
Nom / Prénom : Né(e) le :						
En cas de réponse négative, cochez le motif. Toujours présent Oui Non Décès Divorce Séparation Autre, précisez :						
Situation familiale :						
□ Oui, toujours vrai □ Non, nouvelle situation □ □ Marié(e) □ Concubin(e) □ Pacsé(e) □ Célibataire □ Veuf(ve) □ Séparé(e) □ Divorcé(e) Si titulaire d'une carte d'invalidité, cochez la case ci-contre : □ Numéros de téléphones personnels Fixe* □ Portable*						
Mail*						
Situation emploi : cochez la case correspondante Agent de l'État CDI Retraité(e) Apprenti(e) Demandeur(-euse) d'emploi inscrit(e) à Pôle Emploi Assistant(e) familial(e) ou maternel(le) CDD Etudiant(e) Artisan Commerçant Profession libérale Autre						
Vos ressources mensuelles : cochez la case correspondante						
RSA-socle Pension d'invalidité						
Prime d'activité Allocations familiales (hors APL ou AL)						
Allocation Adulte Handicapé (AAH) Allocation d'Éducation d'Enfant Handicapé (AEEH)						
Autres ressources (hors APL ou AL) Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP)						
Pension alimentaire reçue Allocation Jeune Enfant (PAJE)						
Allocation chômage - Indemnités Allocation de solidarité aux personnes âgées (minimum vieillesse)						
S 2 : Second signataire du contrat de location						
Nom / Prénom : Né(e) le :						
Toujours présent Oui Non Décès Divorce Séparation Autre, précisez :						
Situation familiale :						
□ Oui, toujours vrai □ Non, nouvelle situation □ □ Marié(e) □ Concubin(e) □ Pacsé(e) □ Célibataire □ Veuf(ve) □ Séparé(e) □ Divorcé(e)						
Si titulaire d'une carte d'invalidité, cochez la case ci-contre :						
Numéros de téléphones personnels Fixe* Portable*						
Mail*						
Situation emploi : cochez la case correspondante Agent de l'État CDI Retraité(e) Apprenti(e) Demandeur(-euse) d'emploi inscrit(e) à Pôle Emploi Assistant(e) familial(e) ou maternel(le) CDD Etudiant(e) Artisan Commerçant Profession libérale Autre Vos ressources mensuelles : cochez la case correspondante						
RSA-socle Pension d'invalidité						
Prime d'activité Allocations familiales (hors APL ou AL)						
Allocation Adulte Handicapé (AAH) Allocation d'Éducation d'Enfant Handicapé (AEEH)						
Autres ressources (hors APL ou AL) Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP)						
Pension alimentaire reçue Allocation Jeune Enfant (PAJE)						
Allocation chômage - Indemnités Allocation de solidarité aux personnes âgées (minimum vieillesse)						
Un troisième signataire est présent sur votre contrat :						
Est-ce toujours vrai ? Oui Non Non Si oui, n'oubliez pas de fournir la copie de son AVIS D'IMPOT établi en 2024 sur les revenus de l'annee 2023 et la copie RECTO-VERSO d'une Carte Mobilité Inclusion mention 'Invalidité' ou d'une Carte Invalidité avec un taux supérieur ou égal à 80% si vous en êtes détenteur.						



^{*} Ces données facultatives pourront être utilisées pour les besoins de l'enquête.

Remplissez également le verso du questionnaire

	C 1 à C 6 : Les autres personnes logées (enfants, occupants réguliers non signataires, etc.)							
Pour chaque nouvel occupant, remplissez une colonne. En cas de départ d'un occupant pré-renseigné, cochez «NON» en face de la case «Toujours présent». Si d'autres occupants vivent dans le logement, remplissez un cadre pour chacun d'eux. S'il n'y a pas assez de cadres pour tous les occupants, donnez les informations sur une feuille complémentaire.								
7 · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·								
	Occupant 1	Occupant 2	Occupant 3	Occupant 4	Occupant 5	Occupant 6		
Name	Оссиран 1	Оссират 2	Оссиранго	Оссират 4	Оссиран 3	Сосиранго		
Nom								
Prénom								
Sexe	F M M	F M	F M M	F M	F M	F M		
Date de naissance								
Toujours présent	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non		
Titulaire d'une carte d'invalidité	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non	oui non		
Lien de parenté avec l'u	un des signat		: cochez la	case corresp	ondante			
Conjoint(e)	Ш							
Pacsé(e)								
Concubin(e)								
Enfant								
Enfant en garde alternée								
Enfant en droit de visite								
Père								
Mère								
Autre parent(e)								
Sans parenté								
Situation emploi : coch	ez la case co	rrespondant	ie .					
Agent de l'État								
Assistant(e) familial(e) ou maternel(le)								
CDI								
CDD								
Demandeur(-euse) d'emploi inscrit(e) à Pôle Emploi								
Retraité(e)								
Etudiant(e) Apprenti(e)								
Artisan								
Commerçant								
Profession libérale								
Autre								
Ressources mensuelle	s : cochez la	case corresp	ondante					
RSA-socle								
Prime d'activité								
Allocation Adulte Handicapé (AAH)								
Autres ressources (hors APL ou AL)								
Pension alimentaire reçue								
Allocation chômage - Indemnités Pension d'invalidité								
Allocations familiales (hors APL ou AL)								
Allocation d'Éducation d'Enfant Handicapé (AEEH)								
Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP)								
Allocation Jeune Enfant (PAJE)								
Allocation de solidarité aux personnes âgées (minimum vieillesse)								
Si plus de 6 occupants non signataires dans le logement, indiquez ici le nombre de personnes supplémentaires :								